LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5295 - DIMANCHE 12 OCTOBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LE PDG DU GROUPE IMETAL RASSURE LES TRAVAILLEURS D'EL-HADJAR

LES 4 500 POSTES DE TRAVAIL SERONT PRÉSERVÉS

Page 4

LA GENDARMERIE RENFORCE SON DÉPLOIEMENT DANS CETTE PARTIE DU PAYS

L'ŒIL SUR LE SUD



Renforcement des dispositifs opérationnels de la Gendarmerie nationale et de la sécurité des frontières, sécurité des touristes dans les différentes zones touristiques et des travailleurs étrangers dans les bases de vie, telles sont les instructions, parmi d'autres, données aux unités opérationnelles dans le sud du pays par le général-major Menad Nouba. Pour ce faire, de nouveaux commandants régionaux ont été installés pour mettre en place cette stratégie sécuritaire.

Page 5



ECHANGES HORS HYDROCARBURES

L'Algérie accuse un déficit de 445 millions de dollars

Page 4



APRÈS LE SACRE MONDIAL DES MILITAIRES ALGÉRIENS EN CORÉE DU SUD

L'Algérie est fière de vous !

Page 12



CLÔTURE DU 8e FIBDA

Quatre Algériens et trois Français primés

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

UN RASSEMBLEMENT A ÉTÉ TENU DEVANT LE SIÈGE DE LA WILAYA À BÉJAÏA

La société civile réclame une prise charge des réfugiés

UN RASSEMBLEMENT de protestation a été organisé hier en faveur des réfugiés et des migrants, devant le siège de la wilaya, par plusieurs organisations de la société civile avec le soutien de quelques formations politiques. La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), le Comité de solidarité aux travailleurs de la wilaya de Béjaïa (CSTWB), la Ballade littéraire de Béjaïa (BLB), l'Union démocratique et sociale (UDS) Béjaïa et le Mouvement démocratique et social (MDS) ont interpellé les autorités de la wilaya et du pays afin d'«assumer leur responsabilité» sur la situation précaire dans laquelle se trouvent les réfugiés et les migrants qui errent dans la wilaya de Béjaïa depuis plusieurs semaines. Les manifestants ont exigé des pouvoirs publics des mesures urgentes pour améliorer la situation de ces derniers. Ils proposent comme mesures «le regroupement de tous les réfugiés et migrants dans des centres d'accueil et d'écoute afin d'établir le recensement de toutes ces personnes et surtout leur garantir une prise en charge sur tous les plans de façon à préserver leur dignité». Ils exigent aussi des autorités de définir le statut de chacun. «Cette étape ne sera que l'amorce pour un règlement définitif de cette situation», estiment-ils. Dans une déclaration qui nous a été remise, les manifestants font observer que «ces migrants ne se retrouvent sur notre territoire qu'avec l'assentiment de l'Etat algérien», non sans relever le fait que l'Etat algérien a l'obligation et le devoir de prendre en charge tous ces migrants sur tous les plans. «Celui-ci ayant paraphé et ratifié les chartes et les conventions relatives aux droits humains, notamment celle relative au statut des réfugiés et des migrants, l'Etat a l'obligation et le devoir de prendre en charge tous ces migrants en matière d'hébergement, de santé, de scolarité…», lit-on dans le document. Et d'ajouter : «Fuyant la guerre, la misère, les réfugiés syriens et les migrants subsahariens cherchent refuge dans notre pays». Pour eux, « la société civile de Béjaïa ne saurait admettre que des femmes, des enfants et des hommes se retrouvent dans l'errance et s'adonnent à la mendicité », lit-on encore dans le document.

Nouredine Bensalem.

LE POLISARIO S'ADRESSANT À L'UE

Les droits de l'homme, une priorité au Sahara occidental

Le Front Polisario a appelé la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à faire de la question des droits de l'homme au Sahara occidental un dossier prioritaire dans les relations de l'UE avec le colonisateur marocain.



« En tant que Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité de l'UE, il vous appartient, en urgence, de rendre non ambigus les engagements de l'UE en faveur des droits de l'Homme au Sahara occidental, en les mettant au centre de vos relations avec le Maroc», a affirmé le ministre délégué pour l'Europe, représentant du Front Polisario auprès des institutions européennes, Mohamed Sidati, dans une lettre adressée à la responsable européenne, au moment où l'Assemblée générale de l'ONU débattait sur le Sahara occidental. Le responsable sahraoui a rappelé dans ce sillage que l'UE s'est engagée à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'autorité de la loi dans toutes les zones où l'UE exerce ses actions extérieures, sans aucune exception», et à «mettre les droits humains au centre de ses relations avec tous les pays tiers». L'UE a conclu différents accords avec le Maroc qui incluent toute une clause portant engagement de promouvoir les droits de l'homme et de respecter une solution pacifique au Sahara occidental pourtant, «aucun de ces objectifs n'a été atteint», a-t-il regretté. De ce fait, soutient-il, l'UE ne peut camper sur son rôle d'«observatrice» face aux pratiques du Maroc, qui «mettent en danger tous ces efforts, d'autant qu'elle a soutenu les recommandations de l'ONU en faveur de la recherche d'une solution juste, pacifique et durable au conflit au Sahara occidental». Plusieurs ONG, dont Amnesty International et Human Rights Watch (HRW), «ont signalé et dénoncé des violations flagrantes des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, ainsi que des cas d'atteintes aux droits des prisonniers, tel le recours à la torture et à d'autres méthodes illégales et inhumaines.» Dans sa lettre dont une copie a été obtenue par le Jeune Indépendant, Sidati explique vouloir «attirer l'attention de l'UE sur des violations graves des droits humains commises par les autorités marocaines ces derniers jours». Il fait état des sévices subis par 21 prisonniers politiques sahraouis du groupe dit de Gdeim Izik, qui ont été insultés et humiliés, leurs effets personnels ont été détruits et plusieurs d'entre eux ont été sévèrement battus, lorsque des gardiens marocains ont fait une descente violente dans leurs cellules dans une prison à Rabat. Ces prisonniers politiques avaient été arrêtés en 2010, à l'issue du «démantèlement brutal du camp de protestation pacifique de Gdeim Izik qui avait rassemblé des milliers de civils sahraouis réclamant l'application de leurs droits économiques et sociaux ainsi que celle du droit à l'autodétermination», a-t-il rappelé. Le 28 septembre dernier, des dizaines de jeunes Sahraouis sont descendus dans les rues pour demander pacifiquement la libération du Sahara occidental et évoquer la mémoire de Hassana El Ouali, activiste des droits de l'Homme et prisonnier politique sahraoui, décédé en prison en septembre 2014 du fait d'une grave négligence médicale. Mme Mogherini a été, ainsi, interpellée au moment où l'Assemblée générale des Nations unies débat sur le Sahara occidental, et où l'UA affirme très clairement son soutien à la décolonisation définitive de ce territoire à travers un référendum. Dans une interview parue mercredi dernier dans le quotidien suisse «Tribune de Genève», le coordonnateur du Front Polisario avec la MINURSO, Mhamed Khaddad, a appelé l'ONU à faire respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui compte tenu de ses engagements à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc. «L'ONU doit faire respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», a déclaré M. Khaddad en réponse aux questions du quotidien suisse, avant de rappeler que l'ONU s'était engagée à organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et «doit même fixer une date (pour cette consultation populaire) ». Le conflit du Sahara occidental est le plus vieux en Afrique. Les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis). Ces accords prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.

K. M.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES CRIMES LIÉS AUX TIC

L'Algérie se dote d'un organe de prévention

L'ALGÉRIE s'est doté d'un organe national de prévention et de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), par le biais d'un décret signé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et publié au Journal officiel (JO) le 6 octobre 2015.

En effet, selon un communiqué de la présidence de la République rendu public à cet effet, il est souligné que la création de cet organe avait été commandée par la loi n° 09-04 du 5 août 2009 fixant les règles spécifiques à la prévention et à la lutte contre les crimes liés aux TIC.

Le communiqué de la présidence précise également que cet organe agira comme une autorité administrative indépendante et travaillera sous la supervision et le contrôle d'un comité de pilotage présidé par le ministre de la Justice, les membres du gouvernement impliqués dans les questions de sécurité et de TIC, les agents des services de sécurité, deux juges à la Cour suprême nommés par le haut Conseil de la magistrature, des magistrats ainsi que des officiers et des agents de la police judiciaire, les services de renseignement militaires, la gendarmerie nationale et la Sûreté nationale. Tout ceci en conformité avec le code de procédure pénale.

Ainsi, cet organe de sécurité procèdera, entre autres, à une surveillance préventive des communications électroniques afin de détecter toute menace terroriste, des actes de subversion ou d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

221 affaires de cybercriminelles ont été enregistrées et traitées en 2014 par la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté nationale, selon la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Aussi, 205 individus, dont 28 femmes, ont été impliqués dans des affaires liées aux systèmes de traitement automatique de données (75 cas), de diffamation et d'atteinte à la vie privée (59 cas), de menaces (28 cas) et d'usurpation d'identité (26 cas).

La DGSN a également évoqué des affaires liées à la diffusion de photos licencieuses (9 cas), d'escroquerie via Internet (3 cas), d'invective et d'outrage (6 cas) et d'utilisation illégale de cartes magnétiques (2 cas).

La DGSN a créé plusieurs brigades spécialisées relevant de la police judiciaire, composées d'enquêteurs et d'experts, « compétents et spécialistes en informatique », chargés « d'endiguer cette forme de criminalité » à travers les 48 sûretés de la wilaya, selon la même source.

Kamel Aït Bessaï

IL HÉRITE DU RÔLE DE LANCEUR D'ALERTE ENDOSSÉ AUTREFOIS PAR AÏT AHMED

HAMROUCHE, CE MAL-AIMÉ DU POUVOIR

Depuis le retrait volontaire de la scène politique du leader historique du mouvement national et opposant politique de longue date Hocine Aït Ahmed, Mouloud Hamrouche semble endosser malgré lui le rôle de celui-ci durant un demi-siècle.



DR

Au contact de la rude realpolitik, et après son départ de la chefferie de gouvernement en 1991, cet ancien collaborateur de Houari Boumediène n'arrive pas à trouver ses marques ni même à fédérer des forces autour de lui. Même s'il évite de défier frontalement les institutions,Hamrouche, en lanceur d'alerte, assène ses vérités qui ne plaisent pas, le plus souvent, aux hautes autorités.

En ouvrant grandement les yeux et en écoutant le plaidoyer du père des réformes, on est bien obligé de reconnaître que le pays se retrouve, de nouveau, à la croisée des chemins.

Du coup, on se demande quelle analyse Hamrouche fait de la situation actuelle du pays. Et là, le concepteur en chef des réformes ne prend pas de gants pour dire que la solution se trouve au sein de la hiérarchie militaire qui doit, selon lui, s'impliquer davantage dans le règlement de la crise, car elle exerce malgré tout encore une influence décisive. Hamrouche ne ménage pas ses efforts pour exhorter l'armée à s'impliquer et jouer un rôle fort important dans la vie de la nation, une posture qui ferait rougir les antimilitaristes. Car l'un des facteurs que le commun des mortels ne peut admettre, c'est le rôle de l'armée dans la stabilisation politique d'un Etat. Pour Hamrouche, le pouvoir se fait par la cooptation en Algérie depuis l'Indépendance. « Une règle qui a empêché des hommes de réussir et des choix politiques et économiques d'aboutir» , dit-il.

Et pour conjurer le sort, il estime que seule l'institution militaire « est capable de briser cette règle» .Héros des temps modernes pour les uns, défiant seul les plus puissantes institutions de l'Etat, ce rôle de lanceur d'alerte qu'il a endossé depuis quelque temps ne le met pas pour autant à l'abri des critiques de la classe politique toutes tendances confondues. Et le premier à sortir sa gâchette est Sid Ahmed Ghozali, son successeur à la chefferie de gouvernement. Ghozali lui dénie même la paternité des réformes, les seules courageuses entreprises par le pouvoir au début des années 1990. Pour Ghozali c'est la situation qui exigeait cela. Comme si Hamrouche avait été contraint de lâcher quelques bribes de liberté. Même son initiative du consensus national, porté par le FFS également, ne trouve pas grâce aux yeux des décideurs. « Cette dynamique est tributaire d'un signal clair de la part de ceux qui contrôlent le pouvoir de décision dans le pays» , dit-il, reconnaissant la complexité de la tâche.

Sur le volet économique, Hamrouche estime que cette crise peut mettre à mal la cohésion de la nation. « Ce n'est pas une crise conjoncturelle ; la menace est réelle ; nous sommes au bord d'une catastrophe» , a-t-il averti. En fin de compte, Hamrouche fait voler en éclats le vernis du gouvernement, qui ne semble pas prendre la mesure de cette crise. Face à la culture du secret, le peuple doit compter sur les lanceurs d'alerte pour apprendre ce que l'État est en train de faire. En choisissant ce moment pour s'exprimer publiquement, après sa sortie d'il y a quelques mois, Mouloud Hamrouche s'adresse directement aux autorités pour leur éviter de gâcher une autre chance qui sera peut-être la dernière avant la catastrophe annoncée.

Hocine Adryen

CRISE ÉCONOMIQUE ET RELANCE DE L'APPAREIL INDUSTRIEL

Les propositions du patronat

DEVANT la persistance de la crise et l'impératif de la relance du secteur industriel pour réduire la dépendance aux hydrocarbures, le patronat algérien préconise un consensus et une mobilisation de toutes les parties, et ce à la veille d'une réunion tripartite gouvernement-patronat-syndicats, qui se tiendra mercredi prochain à Biskra.

A la veille de cet important événement qui est ancré dans les traditions du dialogue national, les organisations patronales ont avancé une foule d'idées pour sortir de l'ornière, selon les propos rapportés par l'APS. Les patrons des entreprises publiques et privées estiment qu'un consensus et une approche commune entre le gouvernement, le patronat et le syndicat deviennent plus qu'une nécessité afin de permettre à l'Algérie, qui possède toujours une marge de manœuvre, de surmonter cette conjoncture.

Pour le Forum des chefs d'entreprises (FCE), cette tripartite constitue « une rencontre extrêmement importante dans le contexte d'une situation économique et financière difficile qui impose un dialogue, un rapprochement et un consensus entre les autorités, le patronat et le syndicat sur les réformes structurelles à engager afin d'assurer une transition économique» .

Le FCE réclame non seulement l'application effective des décisions prises lors des précédentes tripartites, mais aussi la modification de certains aspects du Pacte économique et social de croissance pour s'adapter au contexte actuel.

Pour la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), la prochaine réunion de la tripartite permettra aux parties prenantes de s'accorder, selon cette organisation, sur les solutions permettant à l'Algérie d'affronter la situation économique « critique» et « délicate» qu'elle traverse.

Son président, Mohamed-Saïd Naït Abdelaziz, voit que la sortie de cette crise nécessite la mobilisation de toutes les parties qui doivent dégager de la tripartite un « consensus» sur la démarche à entreprendre et une « vision claire» sur les perspectives à court et moyen termes. Il appelle, lui aussi, à l'application des actions et des décisions déjà prises dont, notamment, celles contenues dans le Pacte économique et social de croissance.

La Confédération algérienne du patronat (CAP), par le biais de son président, Boualem M'rakech, réclame aussi l'application des décisions prises et les engagements de toutes les parties, notamment ceux contenus dans le Pacte économique et social de croissance.

De son côté, la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) dirigée par Habib Yousfi axe son plaidoyer sur la « relation de confiance» qui doit s'installer entre le gouvernement et le patronat, qu'elle considère par ailleurs comme condition de réussite de toute stratégie économique.

Kamel Aït Bessaï

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Terroriosme tunisien



Au lendemain de la célébration de la journée de la diplomatie algérienne, les déclarations du ministre de la Défense tunisien méritent une mise au point. En effet, tandis que le département de Ramtane Lamamra revendique la vocation de l'Algérie à exporter de la stabilité et de la paix, Ferhat Horchani aurait prononcé un discours où il aurait expliqué l'activité terroriste en son pays par le voisinage avec l'Algérie et la Libye. Personne n'oserait prétendre qu'il n'y a pas de débordement frontalier dans ce genre d'entreprise criminelle transnationale par définition. Toutefois, les experts en la matière ne sauraient justifier la vulnérabilité tunisienne par la seule proximité territoriale de ses voisins et notamment du sol algérien. Au contraire, pour ce qui concerne notre pays, il est évident que la zone tampon entre les deux territoires, dont le mont Chaâmbi infesté un temps de groupes terroristes, fait l'objet d'une traque permanente de la part des services de sécurité algériens sans cesse sollicités par les forces tunisiennes. On se souvient aussi de la visite du chef de la Gendarmerie du pays du jasmin venu demander la coopération dans ce domaine particulier de la lutte antiterroriste. Il est aussi à parier que le renseignement fourni par Alger depuis des mois a pu éviter bien des tragédies au peuple frère de Tunisie. Sans parler d'un soutien financier et logistique correspondant à l'amitié qui lie les deux pays qui ont toujours coexisté pacifiquement. Les allégations du patron de la défense tunisienne sont donc très mal inspirées. Au lieu de s'interroger sur l'origine de l'adhésion d'une frange de sa population juvénile aux thèses fondamentalistes de l'antichambre du terrorisme, le haut gradé tunisien a choisi de stigmatiser ses voisins. Pourtant, les derniers attentats qui ont endeuillé des sites touristiques en Tunisie ont prouvé l'implication de nationaux dans l'action armée criminelle. Les services de sécurité du monde entier ont pu constater, par ailleurs, le nombre effarant de candidats au « jihad» en Syrie parmi la jeunesse qu'on croyait héritière des valeurs de l'époque Bourguiba. C'est pourquoi, alors que les responsables algériens s'évertuent à rappeler que le terrorisme n'a pas de nationalité, il faudrait qu'on arrête de localiser le mal chez l'autre quand il s'agit de le combattre, sans état d'âme, chez soi.

N. M.

CONTRÔLE DE COMMERCE À ALGER

58 millions de DA de marchandises saisies

PLUS de 24 000 infractions commises par des commerçants activant dans la wilaya d'Alger ont été recensées durant les neuf derniers mois, a indiqué hier le chef de service de lutte contre la fraude et la protection du consommateur à la Direction du commerce, M. Hadjal Mohamed. Le bilan des activités de contrôle des agents de la Direction durant les neuf derniers mois, fait état de 24 161 infractions dont 19 136 liées aux pratiques commerciales et 5025 infractions liées à la répression de la fraude et au contrôle de la qualité, a indiqué M. Hedjal. La plupart des infractions enregistrées concerne la vente de produits impropres à la consommation, le défaut d'affichage des prix et des tarifs et l'absence de registre du commerce. Les services de contrôle ont effectué durant la même période 128 234 interventions dont 69 169 interventions liées au contrôle des pratiques commerciales et 59 065 interventions liées à la répression de la fraude. Ces interventions ont enregistré des ventes sans facturation durant les neuf derniers mois estimées à 3,8 milliards DA contre 58 millions de DA de marchandises saisies. Concernant les opérations de saisie, 2049 opérations ont été enregistrées dont 1614 concernent les produits alimentaires. Plus de 53 tonnes dépassant la valeur de 22 millions de dinars ont été saisies, sachant que plus de 14 tonnes de ces marchandises sont constituées de viandes impropres à la consommation, 27 tonnes de produits industriels d'une valeur dépassant 35 millions de dinars ont également été saisies. La wilaya d'Alger compte plusieurs espaces commerciaux dont 72 marchés de vente au détail et 40 marchés de proximité.

DJEZZY

La promo ConnectWiFi à 2990 DA pour le bonheur des étudiants

A L'OCCASION de la rentrée universitaire 2015/2016, et afin de permettre aux étudiants d'accéder à internet en toute liberté et au meilleur prix du marché, Djezzy lance, à partir de dimanche 11 octobre, la promo Djezzy ConnectWiFi qui consiste en un Pack spécial étudiants, au prix promotionnel de 2990 DZD, avec un crédit Data gratuit de 5980 DZD. Le Pack est composé d'un modem Djezzy ConnectWiFi 3G, une Sim Data 3G et un crédit Initial Data de 2990 DZD offert chaque mois pendant 2 mois. Le modem permet le partage de votre connexion internet avec plusieurs utilisateurs disposant de récepteur Wifi, le transfert de données par paquets GPRS/EDGE et HSPA, ce qui permettra une navigation Internet, l'envoie et réception d'email. Il permet également une connexion à la messagerie instantanée et un service SMS. Mieux encore, il supporte jusqu'à 10 dispositifs Wifi connectés simultanément et un débit jusqu'à 21.6 Mb/Seconde. Il est à noter que le crédit et la SIM seront attribués seulement au client qui achète le pack Djezzy Connect Wifi ; et que l'activation de la Sim Data 3G suivra le même processus d'activation de la Sim Data actuel. L'installation du bonus «Crédit Initial» est effectué au CDS par un conseiller. Le client aura la possibilité de souscrire aux offres Speed : heure, Jour, mois et @migo avec le crédit initial DATA via *707#. La consultation du crédit Bonus DATA via *710#. Le Pack promo Djezzy Connect Wifi est valable un (01) mois. Il est disponible dans toutes les boutiques Djezzy des wilayas couvertes par la 3G.

LE PDG DU GROUPE IMETAL RASSURE LES TRAVAILLEURS DU COMPLEXE D'EL-HADJAR

Les 4 500 postes de travail seront préservés

Avec la décision prise par l'Etat algérien de reprendre le complexe sidérurgique d'El-Hadjar, détenu jusqu'alors par le conglomérat indien ArcelorMittal, les 4 500 postes de travail seront préservés, a garanti le PDG du groupe IMETAL, Kamal Djoudi.

Un programme de recrutement est même en cours «pour rajeunir les effectifs», a indiqué Djoudi lors de son passage sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne. Il en sera de même, poursuit-il, pour les 1 000 travailleurs activant dans le secteur minier.

Avec ce processus de restructuration du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, le gouvernement cherche à assurer la promotion et le développement de l'industrie sidérurgique nationale et à contribuer positivement à promouvoir l'autosuffisance en acier.

«Il ne s'agit pas d'une opération de renationalisation ni de nationalisation», a-t-il affirmé. M. Djoudi a assuré que l'Etat n'est pas impliqué dans cette



DR

opération et qu'il n'a nullement l'intention de vouloir «réinstaurer un système de monopole».

Selon lui, le programme d'investissement relatif à cette opération a été négocié avec les banques et a inclus des apports d'actionnaires, ne nécessitant le versement d'»aucun sou». La restructuration de cette usine, a signalé M. Djoudi, va nécessiter un investissement d'environ 600 millions de dollars, obtenus auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), 120 millions de dinars mobilisés par des actionnaires et enfin 80 millions de dollars provenant d'ArcelorMittal.

Les autres actions, a-t-il poursuivi, vont justement consister à reprendre en main les mines de fer alimentant El-Hadjar et à relancer le projet d'exploitation de celle de Gara-Djebilet, «un projet de dimension nationale pour lequel tous les secteurs ainsi que les moyens de financement seront mobilisés».

L'invité escompte que, d'ici février à mars, El-Hadjar produira 1,2 million de tonnes d'acier et, lors d'une seconde phase, parviendra à une production globale de 2,2 millions de tonnes. Celle-ci, a-t-il ajouté, sera fortement appuyée par le projet de Bellara (Jijel), appelé à produire, une fois terminé, quelque 4 millions de tonnes d'acier.

Pour l'heure, seul le complexe d'El-Hadjar produit de l'acier en Algérie, en attendant l'entrée en production de deux nouveaux complexes, dont celui de Bellara qui, situé dans la province de Jijel, sera d'une capacité de production de cinq millions de tonnes par an. Il convient de rappeler, que l'Algérie importe annuellement pour une valeur moyenne de 10 milliards de dollars d'acier.

Lynda Louifi

ACCORD PRÉFÉRENTIEL ALGÉRIE-TUNISIE

L'Algérie accuse un déficit de 445 millions de dollars sur les échanges hors hydrocarbures

UNE PREMIÈRE évaluation de l'accord préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie, entré en vigueur en 2014, a révélé que le pays accuse un net déficit pour les échanges hors hydrocarbures. Une lecture des chiffres révèle des importations inutiles dans une conjoncture économique difficile où l'Etat insiste sur la rationalisation des dépenses. A titre indicatif, l'Algérie a importé de ce pays voisin pour un million de dollars de chewing-gum, de la Halva turque pour 5,3 millions de dollars et des biscuits pour 2,4 millions de dollars.

Même si la balance commerciale a été excédentaire de un milliard de dollars en faveur de l'Algérie grâce aux ventes des hydrocarbures, l'évaluation effectuée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) révèle un déficit pour ses échanges hors hydrocarbures de 445,2 millions de dollars. En 2014, les échanges commerciaux globaux entre les deux pays se sont établis à 2,1 milliards de dollars, soit le même montant que celui de l'année d'avant, mais l'excédent commercial de l'Algérie a régressé de près de 100 millions de dollars par rapport à 2013, se chiffrant à un milliard de dollars. Durant l'année considérée, les échanges commerciaux de l'Algérie avec ce pays voisin ont été caractérisés par une hausse des importations nationales, contre une baisse des exportations. En effet, les exportations algériennes vers la Tunisie, essentiellement des hydrocarbures, ont baissé à 1,5 milliard de dollars (-4,5 %), tandis que les importations se sont établies à 516,6 millions de dollars (+4,5%).

Ce recul des exportations est dû à la baisse des prix du pétrole, explique Algex dans son premier bilan de cet accord préférentiel. Mais hors hydrocarbures, la balance commerciale algérienne a accusé un déficit qui s'est chiffré à 445,2 millions de dollars en 2014 (contre 450 millions de dollars en 2013). L'Algérie a exporté vers la Tunisie pour seulement 71,4 millions de dollars de biens hors-hydrocarbures et a importé de ce pays pour 516,6 millions de dollars. Représentant près de 60 % des ventes nationales hors hydrocarbures vers la Tunisie, les exportations des produits agricoles de l'Algérie sont passées de 6,4 millions de dollars en 2013 à 42,7 millions de dollars en 2014. Les ventes des produits alimentaires ont augmenté notamment grâce à une forte progression des ventes de sucre blanc.

Selon la même source, l'Algérie a exporté vers la Tunisie 76 000 tonnes (t) de sucre blanc, dont 5 000 t en exonération des droits de douane, pour un montant de 37,2 millions de dollars en 2014 (contre 3,6 millions de dollars en 2013). Les auteurs de cette évaluation ont fait constater que depuis la signature de l'accord préférentiel, les exportations algériennes de produits contingentés ont enregistré des hausses substantielles, dépassant dans leur majorité les quotas fixés.

Ils ont cité à titre indicatif le sucre (37,2 millions de dollars), l'oignon (1,9 million de dollars) et les eaux minérales et boissons non alcoolisées (1,7 million de dollars) ont dépassé les quotas respectivement de 1 020 %, de 274 % et de 2 338 %. Cela dénote le potentiel algérien à l'exportation vers la Tunisie en ces produits compétitifs malgré le paiement de droits et taxes, selon les analystes d'Algex.

Quant aux exportations des dattes «Deglet Nour», elles ont atteint 50 000 dollars en 2014. En revanche, les exportations de produits industriels vers la Tunisie ont reculé de 20 % pour s'établir à 27,4 millions de dollars. Cette baisse a été enregistrée notamment pour le verre plat, les dérivés sulfonés, les articles d'emballage en plastique et les demi-produits en fer ou en acier non alliés. Les exportations algériennes de produits de pêche vers la Tunisie ont également régressé de 26 % en se chiffrant à 1,2 million de dollars.

Par contre, les importations algériennes de la Tunisie, elles, ont augmenté de 4,5 % pour une valeur de 516,6 millions de dollars dont les produits industriels se sont chiffrés à 478 millions de dollars (92,5% des importations depuis la Tunisie), soit une hausse de 4,4 % par rapport à 2013. Parmi ces produits industriels figure le ciment avec des importations algériennes de 90,3 millions de dollars (hausse de 80 % par rapport à 2013), soit 17% du total du ciment importé par l'Algérie en 2014 contre 10,5 % en 2013 et 7 % en 2012, ce qui dénote une évolution constante durant les trois dernières années et une amplification suite à la mise en œuvre de cet accord. Avec une hausse de 35 %, la seconde place des importations de produits industriels en provenance de Tunisie revient aux phosphates pour une valeur de 35,7 millions de dollars.

Quant aux produits agricoles et agroalimentaires importés du même pays, leur valeur a atteint 32,6 millions de dollars en 2014 contre 34,6 millions de dollars en 2013, en baisse de 6%. Parmi ces produits, figurent la Halva turque pour 5,3 millions de dollars, les biscuits pour 2,4 millions de dollars, les graisses et huiles végétales pour 2,2 millions de dollars et la gomme à mâcher (chewing-gum) pour 1 million de dollars. Durant l'année 2014, les produits de la pêche en provenance de Tunisie se sont chiffrées à 6 millions de dollars contre 1 million de dollars en 2013, une tendance à la hausse surtout marquée pour les poissons en conserve pour une valeur de 5,3 millions de dollars contre 0,3 million de dollars en 2013.

Z. M.

LE GÉNÉRAL-MAJOR EN COURSE CONTRE LA MONTRE DANS LE SUD

La Gendarmerie renforce la protection des travailleurs étrangers et des touristes

Renforcement des dispositifs opérationnels de la Gendarmerie nationale et de la sécurité des frontières, sécurité des touristes dans les différentes zones touristiques et des travailleurs étrangers dans les bases de vie, telles sont les instructions, parmi d'autres, données aux unités opérationnelles dans le sud du pays.

La Gendarmerie nationale vient de renforcer son dispositif sécuritaire concernant les touristes et les travailleurs étrangers dans le Sud et aux frontières, après des renseignements sur d'éventuels plans d'enlèvements d'étrangers par les groupes armés en activité au Sahel. Lors de sa grande tournée dans plusieurs villes frontalières, le général-major commandant de la Gendarmerie nationale, Menad Nouba, fraîchement installé à la tête de cette institution, a ordonné à ses troupes de cerner la ceinture devant les tentatives d'intrusion des terroristes issus de différents groupes armés. A Béchar, là où le général-major est en tournée depuis hier, des instructions fermes ont été données aux unités opérationnelles pour le renforcement de la sécurisation des travailleurs étrangers et autres touristes qui sont présents dans les bases de vie et les lieux touristiques. Ces instructions ont été données suite à la provenance de renseignements qui faisaient état de l'existence de plusieurs plans d'enlèvement d'étrangers. Le triste événement de Tiguentourine est une leçon à prendre très au sérieux. On se rappelle, en effet, qu'un commando de plus de trente terroristes avait pris d'assaut la base de vie de Sonatrach et de British Petroleum en janvier 2013, tuant 44 travailleurs étrangers. Pour le général-major, la vigilance doit demeurer intacte, et la stratégie sécuritaire pour faire face à d'autres éventuelles tentatives de ce genre doit s'adapter au contexte. Le Sud est une région qui reste la cible des groupes armés et autres réseaux de trafic en tous genres, ce qui nécessite un renforcement du dispositif des GGF, SSI et autres unités opérationnelles spéciales. Pour ce faire, le général-major Menad Nouba a effectué hier une visite d'inspection dans la wilaya de Béchar après celles dans plusieurs villes frontalières, où il a procédé à une série de nominations de nouveaux commandants régionaux. A Béchar, Menad Nouba a procédé à plusieurs changements à la tête des commandements régionaux et, surtout, il a renforcé le dispositif sécuritaire aux frontières. Il a installé le colonel Ali Ouelhadj Yahia à la tête du 3e commandement régional de Béchar en présence des autorités militaires, civiles et judiciaires de la wilaya. Le général-major a ensuite inspecté plusieurs unités de la Gendarmerie de Béchar à l'instar du siège du Groupement des gardes-frontières (GGF), comme il a inauguré, le centre des opérations régional de la Gendarmerie. Sur place, il a reçu des explications sur les dispositions et mesures prises sur le terrain dans le cadre de la préservation de la sécurité publique, la protection des frontières et la lutte contre le crime organisé. Menad Nouba a, par ailleurs, inspecté les unités spéciales opérationnelles de trois wilayas à savoir Tindouf, Béchar et Adrar, à qui il a donné certaines consignes. D'autre part, il a inspecté les travaux de la réalisation de nouvelles unités et structures de la Gendarmerie dans la région. Après avoir inspecté l'ensemble du dispositif sécuritaire, Menad Nouba s'est réuni avec les cadres de la Gendarmerie de Béchar, Tindouf et Adrar, à qui il a donné des instructions concernant le redoublement de la vigilance et le renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières. Selon un communiqué de la Gendarmerie, lors de cette réunion, le général-major a donné des instructions fermes pour consentir plus d'efforts afin de garantir la sécurité et la tranquillité publiques dans lesdites wilayas, tout comme il a insisté sur la nécessité d'un service public de qualité, d'activer le travail de proximité au profit des citoyens, le contact permanent, prêter aide aux citoyens isolés notamment les nomades, renforcer les unités opérationnelles constituées de différentes structures de la Gendarmerie. « Les unités territoriales, unités d'interventions et les unités des Gardes-frontières ont été appelées à garantir la sécurité des travailleurs étrangers exerçant dans les différentes sociétés des wilayas du Sud-ouest, la sécurité des touristes pour contribuer à la dynamique du mouvement commercial et économique de la région ; enfin, il a insisté sur la sécurisation des régions touristiques et d'autres régions visitées par des touristes algériens et étrangers. Par ailleurs, le commandant de la GN a inspecté le siège du Groupement de la Gendarmerie et plusieurs unités des Gardes-frontières de Tindouf, comme il s'est enquis des dispositifs déployés dans la région dans le domaine de la gestion des frontières et la lutte contre le crime transfrontalier. Il a aussi, notamment, inspecté le projet de réalisation de l'unité de soutien de la Gendarmerie nationale à Tindouf.



F. Sofiane

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE SÉCURITAIRE

Plus de 500 postes de police ouverts en cinq ans

PLUS DE 500 postes de police ont été réalisés durant les cinq dernières années pour assurer une meilleure couverture sécuritaire et «s'adapter au développement du tissu urbanistique que connaissent les différentes wilayas du pays». C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «504 postes de police ont été réalisés durant les cinq dernières années pour assurer une meilleure couverture sécuritaire dans le cadre de la protection des droits des personnes et des biens et s'adapter au développement du tissu urbanistique que connaissent les différentes wilayas du pays, à l'instar de l'intensification de la couverture sécuritaire le long des régions frontalières et la réalisation de structures socio-professionnelles au profit des employés de la Sûreté nationale», précise la même source. Au niveau continental, les efforts de la DGSN ont été couronnés par la mise en place d'une instance sécuritaire régionale, en l'occurrence la Police africaine «Afripol» dont le siège sera inauguré en 2016 à Alger. Par ailleurs, l'effectif de la police a atteint 210 000 agents contre 90 000 en 2009. Pour l'année 2016, la DGSN compte recruter près de 6 000 policiers.

S.N

BERROUAGHIA

3 morts et 4 blessés dans un accident de la circulation sur la RN 18

UN DRAMATIQUE accident de la circulation a eu lieu samedi après-midi au lieudit Zeboudja, sur la RN 18, dans la commune de Berrouaghia, 25 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, faisant 3morts et 4 blessés.
L'accident s'est produit à la suite d'un carambolage de 3 véhicules légers, provoqué par les mauvaises conditions météorologiques enregistrées dans la région.
Evacuées vers l'hôpital de la ville de Berrouaghia, 3 personnes dont H. A., (18 ans) et Z. H., (18 ans) sont décédées alors que 4 autres victimes âgées entre 17 et 63 ans ont été traitées pour des blessures plus ou moins graves.

N.B.

COUP DE FILET DES GENDARMES CONTRE LA «MAFFIA» D'EL-HAMIZ

Une vaste opération de mise sur le marché de pétards déjouée

UNE PRISE, le moins que l'on puisse dire, importante. De grandes quantités de pétards et de feux d'artifice ont été découvertes dans des dépôts situés dans la localité de commerce de gros, El Hamiz, et il a fallu mobiliser des dizaines de gendarmes pour en assurer la perquisition.
Un vaste plan de mise sur le marché noire de plus de 1,3 million de pétards et de feux d'artifice vient d'être avorté par les gendarmes d'Alger, suite au démantèlement d'un réseau de trafic et à l'arrestation de trois de ses membres. Selon la gendarmerie du Groupement d'Alger, les trois membres du réseau avaient l'intention d'alimenter le marché noir de la capitale en pétards de petit, moyen et gros calibres et en feux d'artifices en tous genres. Les trois trafiquants ont été interpellés suite à des opérations menées par les gendarmes de Dar El Beida visant des dépôts clandestins où de grandes quantités de pétards étaient dissimulées dans 1700 cartons, en attendant leur livraison à Bab El Oued et autres communes où sont implantés des marchés informels. En effet, l'affaire a été élucidée par les gendarmes de la brigade territoriale de Dar El Beida lorsque ces derniers avaient reçu, au début du mois en cours, des renseignements judicieux fournis par un citoyen faisant état de l'existence d'un vaste réseau de trafic de pétards sur le point d'introduire une grosse quantité de feux d'artifice à Alger. Le réseau en question, selon les propos du même citoyen, est spécialisé dans la contrebande et le commerce illégal de pétards et de feux d'artifice en grandes quantités. Les gendarmes ont alors lancé des investigations qui ont permis, rapidement, de localiser le lieu de cachette d'une partie des pétards et des feux d'artifice. Une perquisition a été exécutée, le 4 octobre passé, dans un dépôt clandestin situé dans une villa dans la localité d'El Hamiz, où les gendarmes ont réussi à arrêter un membre du réseau. Ce dernier, le nommé B. A, après un interrogatoire, a divulgué les noms de deux de ses complices qui résident dans d'autres communes d'Alger. Il s'agit des nommés M. A et C. S, qui ont été interpellés à leur tour le même jour, soit le 4 octobre dernier. Poursuivant les investigations avec les trois membres du réseau, les gendarmes enquêteurs ont pu localiser le lieu de cachette de la grosse quantité de pétards et de feux d'artifice qui était entreposée dans un dépôt à El Hamiz en attendant d'être écoulée au marché noir dans la capitale. En tout, et lors de plusieurs perquisitions de dépôts, les gendarmes ont saisi plus de 1,3 million de pétards ainsi que des feux d'artifice, dont la valeur est estimée à près de 800 millions de centimes. Les trois mis en causes ont été présentés devant le procureur de la République près la cour d'El Harrach.

F. Sofiane

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE de OUARGLA

NIF : 098830019059218

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT n°02/2015

L'Université de Ouargla lance un avis d'appel d'offres restreint à la concurrence national pour "Acquisition d'équipement de télésurveillance à l'Université de Ouargla "

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine, ayant l'agrément du Ministère de l'Intérieur, et intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la S/Direction de Développement, de la Prospection et d'Orientation – Service des Programmes d'Equipement et de Construction – Université de Ouargla, contre paiement de 3.000 DA auprès du comptable agréer de l'Université de Ouargla.

L'offre technique et l'offre financière composés séparément des pièces suivantes :

I- L'OFFRE TECHNIQUE : contenir les pièces suivantes :

1. Déclaration à souscrire, datée, signée et remplie
2. Déclaration de probité, datée, signée et remplie
3. Copie de l'extrait du registre de commerce, accompagné d'une copie d'attéstation d'agrément du Ministère de l'Intérieur
4. Copie de l'Extrait de rôle en cours de validité à la date de dépôt des offre accompagné d'un échéancier en cas de dette
5. Copie de la carte d'identité fiscale
6. Copie du statut, pour les entreprises concernées, accompanée d'une copies de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de registre national du commerce
7. Copie d'attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité à la date du dépôt des offres
8. Copie du casier judiciàire n° 3 du gestionnaire en cours de validité à la date de dépôt des offres
9. Copies d'attestation de références professionnelles des marchés réalisés dans la spécialité, signées par le maître de l'ouvrage, accompagnées des justifications et que les attestations de bonne execution portent l'objet, le montant et la date. Les attestations délivrées par les entreprises privés seront rejetées
10. Copies du bilan finacier des trois (03) années suivantes : 2011 – 2012 – 2013, approuvé par les services des finaces
11. Les spécifications technique détailleés des produits proposés conformement au cahier des spécifications techniques
12. Toute documentation technique prouvant la renommée, les performances ainsi que les normes de références des produits proposés en matiére de sécurité, de radiation....
13. Un certificat de garantie
14. Cahier des charges, datée, signée et paraphée

2 - L'Offre financière, doit contenir les pièces suivantes:

1. Lettre de soumission, datée, signée et paraphée.
2. Bordereau des prix unitaires, rempli, datée et signée.
3. Devis quantitatif et estimatif, rempli, daté et signé.

Les offres doivent être déposées par le soumissionnaire ou son représentant à l'adresse suivante :

Université de Ouargla
Vice rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation
Service des Programmes de Constructions et d'Equipements
Route de Ghardaïa, 30000 Ouargla.

L'offre technique : mise dans une enveloppe fermée et cacheté portant la mention suivante " avis d'appel national restreint n° 02/2015 "Acquisition d'équipement de télésurveillance à l'Université de Ouargla " - Offre technique-

L'offre financière : mise dans une enveloppe fermée et cacheté portant la mention suivante " avis d'appel d'offre national restreint n° 02/2015 "Acquisition d'équipement de télésurveillance l'Université de Ouargla " - Offre financière.

Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante : A Monsieur le Recteur de l'Université de Ouargla, avis d'appel d'offre national restreint n° 02/2015 - ne pas ouvrir: " Acquisition d'équipement de télésurveillance à l'Université de Ouargla ".

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les organes de presse ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 14 :00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura le même jour de dépôt des offres à 14:30 au siège de la Direction de l'Université de Ouargla.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentées de trois (03) mois.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2015 / ANEP N° 348 186**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE RAHMANIAP
NIF : 4100020000160850149

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel **N°10-236** du**07/10/2013** modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Rahmania informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **N°02/2015**, concernant L' opérations suivante :

❖ **Travaux D'aménagement Rue Hamidi Mohamed Rahmania**

Publié dans les quotidiens suivants :

❖ Eddiar (الديار) Le : 08/07/2015

❖ Le Jeune Indépendant Le : 08/07/2015

Puis les avis de prorogation de délai de l'appel d'offre national Restreint

❖ Eddiar (الديار) Le : 02/08/2015

❖ Le Jeune Indépendant Le : 01/08/2015

Et l' avis d'attribution provisoire

❖ Eddiar (الديار) Le : 27/08/2015

❖ Le Jeune Indépendant Le : 27/08/2015

Après étude du dossier ,il a été décède l'annulation de l'opération pour existence de faute dans procédure .

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2015 / ANEP N° 348 044**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE RAHMANIAP
NIF : 4100020000160850149

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel **N°10-236** du**07/10/2013** modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Rahmania informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **N°03/2014**, concernant les opérations suivantes :

❖ **Réalisation de l'extension du siège A.P.C Rahmania**

Publié dans les quotidiens suivants :

❖ AL-Mawed (الموعد) Le : **24/03/2014**

❖ Le Jeune Indépendant Le : **24/03/2014**

Et l' avis d'attribution provisoire

❖ AL-Mawed (الموعد) Le : **13/05/2015**

❖ Le Jeune Indépendant Le : **13/05/2015**

Après étude du dossier ,il a été décède l'annulation de l'opération pour existence de faute dans procédure .

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2015 / ANEP N° 348 047**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Appel au renforcement de la recherche et développement aux niveaux national et régional

A l'instar des autres pays, les changements climatiques constituent une menace pour notre pays. L'Algérie qui s'élève aussi contre les conflits armés, se trouve devant l'obligation de se préoccuper du devenir de la planète qui étouffe sous les agressions de l'homme.



Une conférence internationale sur les changements climatiques s'est tenue, à cet effet, du 4 au 6 du mois en cours à Alger pour réfléchir sur des moyens de lutte contre les changements climatiques et contribuer à sauver la planète ou au pire limiter les dégâts. Les participants à la conférence ont appelé au renforcement des projets de recherche et de développement aux niveaux national et régional en s'appuyant sur l'usage des données spatiales dans l'étude des changements climatiques.

Les conférenciers ont insisté particulièrement sur l'exploitation des données spatiales dans la gestion des territoires et des ressources et dans l'analyse de la vulnérabilité des territoires, selon un document transmis à l'APS en soulignant la disponibilité de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), organisatrice de l'évènement « à coopérer avec toutes les parties qui en font la demande, en mettant à leur disposition des données de haute résolution ».

Ils ont, en outre, invité le Bureau des affaires spatiales des Nations unies, qui a co-organisé la conférence, à accorder davantage d'intérêt à la problématique des changements climatiques. L'organisme onusien est appelé ainsi à étendre son portail UN Spider, dédié aux données liées aux catastrophes naturelles, aux données en rapport avec la gestion de la vulnérabilité des territoires vis-à-vis des changements climatiques.

Le développement des ressources humaines, le partage d'expérience, la mise en contact des institutions chargées des questions climatiques figurent également parmi les recommandations de cette conférence régionale. « L'agriculture et la sécurité alimentaire ont constitué des préoccupations partagées par tous les participants des pays de la région », indique le document de l'ASAL qui déplore « l'absence des pays africains en général dans les accès aux financements dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques ».

Dans ce contexte, les participants ont reconnu la nécessité d'investir, de préférence de façon coordonnée, pour les pays soumis à des contraintes climatiques similaires, les thèmes cruciaux de la santé, l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, la préservation des ressources naturelles et de la diversité biologique.

L'impact économique dû à l'inaction de certain pays, le développement de partenariat public-privé dans ce domaine précis et la sensibilisation des citoyens représentent des questions prioritaires du point de vue des participants à la conférence. La rencontre, tenue sous la thématique « les changements climatiques: une réalité à prendre en compte dans les trajectoires de développement: modélisation, outil spatial et adaptation », avait réuni notamment des décideurs et experts de la région Afrique du Nord et Sahélo-saharienne, des agences spatiales, des représentants d'organisations régionales et des institutions académiques et de recherche et de la société civile.

Elle avait pour objectifs de faire le point sur la question des changements climatiques et leurs impacts potentiels sur divers secteurs d'activité et milieux naturels dans l'Afrique du Nord et Sahélo-saharienne, et d'identifier les moyens pour approfondir la connaissance scientifique de la région, en termes d'évaluation du climat et d'indicateurs de vulnérabilité aux changements climatiques, en particulier à travers l'outil spatial.

Il s'agissait, en outre, de partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de stratégies d'adaptation sectorielles, nationales et régionales et l'identification des axes potentiels de coopération régionale dans le domaine.

Lynda Louifi

SITE INTERNET SUR L'IMMOBILIER ET LE LOGEMENT EN ALGÉRIE

Logement Public Promotionnel : pour plus d'équité, Lkeria.com propose de réajuster le montant de la 2e tranche LPP

CONTRAIREMENT à la formule location-vente de l'AADL dont le montant de l'apport personnel varie selon le type de l'appartement, les souscripteurs au logement LPP seront tous contraints de payer le même montant correspondant à l'apport personnel (en tranches), quelque soit le prix et le type de leurs logements.

Ainsi, un souscripteur à la formule LPP ayant commandé un F3 qui couterait dans les 640 millions de centimes, sur la base d'une estimation de 80 000 DA/m², avancera au titre de l'apport personnel la somme de 150 millions de centimes, soit l'équivalent de 23% du prix de vente du logement, tandis qu'un demandeur d'un appartement de type F5 aura à avancer la même somme, ce qui représente à peine 15% de la valeur du logement. Ce qui est une injustice à l'endroit des plus modestes des souscripteurs.

Pour rappel, la banque publique CPA (Crédit Populaire Algérien) est chef de fil pour le financement du programme « logement public promotionnel » de l'ENPI à hauteur de 70% du coût de réalisation, tandis que les souscripteurs LPP auront à financer par apport personnel les 30% restant. Il faut faire le distinguo entre le coût de réalisation du logement qui est connu et le prix de vente du logement fini, qui n'est pas encore fixé par le promoteur. Cette distinction est très importante pour fixer d'une manière équitable le montant de l'apport des souscripteurs. En effet, le coût de réalisation moyen, comme avancé par l'ex PDG de l'ENPI, est de 50.000 DA le m², nous donne pour un F3 de 80 m² un coût de réalisation de 400 millions de centimes. L'apport personnel exigé des souscripteurs ayant opté pour un F3 financera donc 37,5% du coût de réalisation du logement, au-delà des 30% nécessaires pour compléter le financement du CPA, fixé à 70%. Ainsi, ce sont 30 millions de centimes de plus qui sont exigés des cadres les plus modestes ayant opté pour ce type appartement.

Pour un F5 de 120 m², dont le coût de réalisation est de 600 millions de centimes, l'apport personnel de 150 millions de centimes représente à peine 25% du coût du logement et nécessitera donc un apport supplémentaire de 5%, soit l'équivalent de 30 millions de centimes pour atteindre les 30% du coût du logement.

S'agissant des souscripteurs ayant choisi un appartement F4, les 150 millions de centimes représentent exactement 30% du coût de réalisation de ce type de logement, estimé à 500 millions de centimes. Toutefois, la question reste posée pour les souscripteurs transférés du programme AADL, qui paieront selon le ministre de l'habitat 100 millions de centimes d'apport personnel. Qui prendra en charge la différence entre le financement du CPA et leur avance ?

Pour plus d'équité, l'Entreprise Nationale de la Promotion Immobilière, pourra pour boucler le financement de cette formule publique de logement, opérer un réajustement de la 2éme tranche.

Ainsi, les souscripteurs à un logement LPP de type F3 n'auront à payer que 70 millions de centimes au titre de la deuxième tranche, pour les F4, 100 millions de centimes et pour les F5 130 millions de centimes. Cette deuxième tranche peut être scindée pour les F4 et F5 sur plusieurs échéances notamment pour les logements accusant un faible taux d'avancement.

Cette solution proposée par le site immobilier Lkeria.com, intervient afin de garantir l'équité nécessaire à l'endroit des souscripteurs LPP et garantir aussi les intérêts de l'Enpi, en charge de la réalisation du programme des logements promotionnels publics.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS À TIZI-OUZOU

Deux trafiquants dans les filets de la police

AGISSANT dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, suite à un renseignement ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation, à la Nouvelle-Ville de deux individus et ont saisi une quantité de près de 300 grammes de kif traité. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, le 07 octobre dernier, pour détention de stupéfiants à des fins de commercialisation, les deux narcotrafiquants ont été mis en détention préventive. Au cours de la même enquête, et suite à l'exploitation d'un renseignement faisant état d'un trafic de stupéfiants dans la ville de Draâ Ben Khedda, les forces de police de la sûreté urbaine de Tademaït ont procédé à l'arrestation d'un individu en possession d'une quantité de 195 grammes de kif traité et de 370 comprimés de psychotropes. Présenté devant le parquet de Tizi-Ouzou le 4 octobre, le hors-la-loi a été placé en détention préventive.

Saïd T.

REPUBLQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale// 098434015066717

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES EN VUE DE/

-REALISATION RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT
Ain Zerigua 2em Tranche.

Les soumissionnaires intéresses par cet avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau 72 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 1000.00 DA Les offres doivent êtres accompagnées des pièces suivant /

OFFRE TECHNIQUE

01-Déclaration a souscrire
02-Cahier des charges (signé et visé)
03-Une copie de registre de commerce
04-Extrait de rôle moins de trois mois
05-Attestation de mise a jours - CACOBATPH- CASNOS-CNAS - actualisées
06-Statut dans – SARL.SNC.EURL –
07-Casier judiciaire datant de trois mois
08-Déclaration de probité
09- Certificat de qualification T/HYDROLIC catégorie 04 et plus

OFFRE FINANCIERE

01-Lettres de soumission
02-Devis estimatif

Les offres doivent être adresses a monsieur le président de L'APC de BBA
Avec la mention –A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel d'offres National
Le délais de préparation des offres et fixé a 15 jours a compte de premier parution au journal et BOMOP L'ouverture des plis sera dernier jours a 10.30H .

Le Jeune Indépendant du 12/10/2015 / ANEP N° 348 175

REPUBLQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale// 098434015066717

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES EN VUE DE/

***-REALISATION RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT**
ET DEP LOT 295 LOTS

Les soumissionnaires intéresses par cet avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau 72 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 1000.00 DA Les offres doivent êtres accompagnées des pièces suivant /

OFFRE TECHNIQUE

01-Déclaration a souscrire
02-Cahier des charges (signé et visé)
03-Une copie de registre de commerce
04-Extrait de rôle moins de trois mois
05-Attestation de mise a jours - CACOBATPH- CASNOS-CNAS - actualisées
06-Statut dans – SARL.SNC.EURL –
07-Casier judiciaire datant de trois mois
08-Déclaration de probité
09- Certificat de qualification T/HYDROLIC catégorie 04 et plus

OFFRE FINANCIERE

01-Lettres de soumission
02-Devis estimatif

Les offres doivent être adresses a monsieur le président de L'APC de BBA
Avec la mention –A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel d'offres National
Le délais de préparation des offres et fixé a 15 jours a compte de premier parution au journal et BOMOP L'ouverture des plis sera dernier jours a 10.30H .

Le Jeune Indépendant du 12/10/2015 / ANEP N° 348 177

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



















IL SE DIRIGEAIT À UNE RÉUNION PRÈS DE LA FRONTIÈRE AVEC LA SYRIE

Le convoi Al-Baghdadi visé par une frappe de l'armée irakienne

Les forces irakiennes ont affirmé hier avoir bombardé dans un raid aérien le convoi du chef du groupe terroriste l'Etat islamique (EI) Abou Bakr al-Baghdadi en Irak, près de la frontière avec la Syrie.



"L'armée de l'air irakienne a mené une opération héroïque en ciblant le convoi du terroriste criminel Abou Bakr al-Baghdadi", a indiqué un communiqué conjoint officiel des forces de sécurité. Et d'ajouter : "L'état de santé de (Baghdadi) n'est pas connu". Il a été "transporté dans un véhicule" après la frappe à Karabla, une localité de l'ouest irakien située sur le fleuve Euphrate, à environ 5 km de la frontière syrienne. Le raid a visé le convoi alors que le chef de l'EI se dirigeait "vers la région de Karabla pour participer à une rencontre des leaders terroristes de Daech", selon le communiqué. La frappe a eu lieu ce samedi en milieu de journée, a indiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur Saad Maan. Les forces de sécurité irakiennes ont dans le passé affirmé que le chef de l'EI avait été blessé ou tué dans des raids mais ces affirmations n'avaient jamais pu être vérifiées ou avaient ensuite été infirmées. Le communiqué irakien a été publié par une "cellule médiatique" qui fournit des informations sur la guerre contre l'EI et s'exprime au nom des ministères de l'Intérieur et de la Défense notamment. "Le lieu de la rencontre (des chefs de l'EI) a été également bombardé et plusieurs des chefs qui étaient présents ont été tués ou blessés", a ajouté le communiqué en précisant que les noms des victimes seront publiés ultérieurement. La frappe a été coordonnée avec les services de renseignement du ministère de l'Intérieur et le centre de commandement conjoint des opérations qui incluent les conseillers militaires de la coalition internationale dirigée par les États-Unis. L'EI, qui sévit en Irak et en Syrie, a proclamé un "califat" sur les territoires conquis à cheval dans ces deux pays. Depuis un an, plusieurs cadres proches du numéro un de l'EI ont été tués, notamment un haut responsable du trafic de pétrole, Abou Sayyaf, en mai, ou le numéro 2 deux de l'organisation, Abou Muslim Al-Turkmani, à la fin du mois

La Syrie lance une vaste offensive contre l'EI

LORS D'UNE VASTE offensive en vue d'anéantir les groupes terroristes et de libérer les régions souffrant de la terreur, l'armée syrienne a effectué une avancée dans les zones situées autour de l'autoroute principale du pays. Il est à noter, que l'autoroute va de la capitale Damas, dans le sud, jusqu'à Alep au nord en passant par Homs et Hama. Après des affrontements meurtriers, l'armée a pris le contrôle de Tal Skik, zone de plateaux de la province d'Idlib proche des positions tenues par les islamistes le long de l'autoroute. Les combattants du Hezbollah libanais ont été également impliqués dans l'offensive. Selon l'agence de presse Sana, Tal Skik est désormais sous le contrôle de l'armée syrienne après une "vaste opération militaire" sur le terrain appuyée par les frappes aériennes russes contre les "organisations terroristes" du secteur. Cinquante combattants ennemis ont été tués par les frappes aériennes, indique l'agence de presse. La Russie effectue, depuis le 30 septembre, des frappes aériennes ciblées contre l'EI en Syrie à la demande du président du pays, Bachar el-Assad. Les forces aériennes russes ont déjà porté près de 200 frappes, détruisant des postes de commandement, des camps d'entraînement, des dépôts de munitions et de combustible appartenant à l'EI, et tuant près de 300 terroristes. En plus, quatre navires de la Flottille russe de la mer Caspienne ont tiré 26 missiles de croisière Kalibr détruisant 11 sites de l'Etat islamique à une distance de 1.500 km. D'après l'ambassadeur de Syrie en Russie Riad Haddad, l'aviation russe a déjà détruit près de 40% des infrastructures de l'EI. Moscou a précisé que son opération aérienne sert d'appui à l'offensive des troupes syriennes au sol.

LES AVIONS RUSSES ONT FRAPPÉ 63 POSITIONS DE L'EI EN 24 HEURES

Pas d'opérations terrestres en Syrie, selon Poutine

CES DERNIÈRES 24 heures, les avions russes ont fait 64 sorties militaires et ont frappé 63 positions du groupe terroriste Etat islamique, a déclaré le porte-parole du ministère russe de la Défense Igor Konachenkov alors que le président Vladimir Poutine a fait savoir que l'armée russe n'effectuera pas des opérations au sol."Les avions Su-34, Su-24M et Su-25SM ont effectué 64 sorties militaires de la base de Hmeimim en Syrie, frappant 63 positions de l'Etat islamique dans les provinces de Hama, Lattaquié, Idleb et Racca", a déclaré M. Konachenkov. Selon le porte-parole, les avions Su-24M ont détruit le quartier général de l'EI, situé près de la localité de Salma, qui coordonnait les actions des djihadistes dans la province de Lattaquié. "Suite à l'impact direct d'une bombe KAB-500, le bâtiment où se cachaient les djihadistes est complétement détruit", a-t-il précisé. Selon M. Konachenkov, les avions Su-25SM ont également détruit un camp d'entraînement des djihadistes près de la localité de Herbet-al-Arus, dans la province d'Idleb. Hier, lors des attaques de 55 positions, 29 camps de l'EI ont été détruits ainsi que 23 fortifications dotées d'armes et de matériel militaire. Les forces armées syriennes ont pris le contrôle des régions dans l'ouest du pays, après les frappes aériennes de l'armée russe sur les positions de l'EI.

LES FRAPPES RUSSES ONT OUVERT L'OUEST POUR L'ARMÉE SYRIENNE

"NOUS AVONS immédiatement demandé des explications au ministère britannique des Affaires étrangères. Dans le même temps, l'hypothèse même selon laquelle des avions russes et britanniques pourraient s'affronter dans le ciel irakien laisse perplexe. L'aviation russe ne prend pas part aux frappes menées contre les positions de l'EI sur le territoire de ce pays", a souligné le diplomate. Il a également rappelé que les forces aériennes britanniques n'étaient pas impliquées dans les raids menés par la coalition internationale anti-EI sur le territoire syrien. Le président russe Vladimir Poutine a exclu toute opération terrestre de l'armée russe sur le sol syrien. Le président russe Vladimir Poutine a exclu toute opération terrestre de l'armée russe sur le sol syrien. "C'est exclu. Quoi qu'il arrive, nous n'avons pas l'intention de le faire, et nos amis syriens en sont conscients", a indiqué le chef du Kremlin dans une interview accordée à la chaîne Rossiïa 1. Dans le même temps, il a avoué que les frappes menées par l'aviation russe en Syrie étaient programmées depuis un certain temps."Quant à tout ce qui se passe sur le sol et dans le ciel (en Syrie ndlr), il ne s'agit pas d'actions spontanées, mais de la mise en œuvre de projets élaborés à l'avance", a fait savoir le chef du Kremlin. Selon lui, la Russie a prévenu ses partenaires occidentaux de son intention de lancer des raids aériens en Syrie. "Il y en a certains qui disent que nous les avons prévenus trop tard, mais je veux souligner que personne ne nous prévient jamais lorsqu'il s'agit d'opérations de ce genre", a noté M.Poutine. Dans ce contexte, il a invité les pays de la coalition combattant l'Etat islamique à se joindre à l'opération russe en Syrie menée avec l'accord du gouvernement de Damas. "Le plus facile serait pour eux de soutenir nos efforts et de légaliser ainsi leurs propres actions sur le territoire syrien (…). Malheureusement, pour le moment, il n'y a pas de compromis sur ce sujet avec nos partenaires, mais nous espérons toujours y parvenir", a déclaré le numéro un russe.

AVIONS RUSSES DANS LE VISEUR DE LA RAF: MOSCOU DEMANDE DES EXPLICATIONS

SELON DES RAPPORTS diffusés par certains médias britanniques, la Force aérienne royale a été autorisée à attaquer les avions russes en Irak. L'ambassade russe à Londres a demandé des explications au Foreign Office après la parution dans les médias locaux d'informations selon lesquelles les pilotes britanniques impliquées dans les raids contre l'Etat islamique en Irak auraient été autorisés à attaquer des avions russes. Plus tôt, le journal Daily Star, citant des sources militaires sous couvert d'anonymat, rapportait que les pilotes britanniques combattant les djihadistes avaient reçu l'autorisation de frapper les avions de combat russes dans l'espace aérien irakien en cas de danger pour la vie. Pour sa part, le Sunday Times a écrit que les chasseurs britanniques Tornado opérant en Irak devraient être prochainement équipés de missiles air-air pour les protéger contre d'éventuelles attaques d'avions russes. L'ambassadeur Alexandre Iakovenko se déclare "préoccupé" par ces rapports, les médias se référant selon lui à des responsables britanniques "haut placés".

K.M

Telex

-PREMIÈRE SEMAINE SANS NOUVEAUX CAS D'EBOLA DEPUIS MARS 2014

Aucun nouveau cas d'Ebola n'a été confirmé la semaine dernière, une première depuis mars 2014, a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).
«Aucun cas confirmé du virus Ebola n'a été signalé durant la semaine se terminant le 4 octobre», a indiqué l'OMS dans son dernier point sur l'évolution de cette maladie qui a affecté l'Afrique de l'Ouest.
«C'est la première fois depuis mars 2014 qu'un relevé épidémiologique hebdomadaire ne contenait aucun cas confirmé», a souligné l'organisation.
L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976. Elle a fait, selon les dernières données disponibles, 11.312 morts sur un total de 28.457 personnes contaminées depuis décembre 2013.
La quasi-totalité des cas mortels ont été enregistrés en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée.
Le Liberia a été déclaré libre de contagion tandis que Guinée et Sierra Leone n'ont enregistré que quelques cas en septembre, entretenant l'espoir de la fin prochaine de l'épidémie.
Selon l'OMS, un pays est déclaré exempt du virus 42 jours - soit deux fois la durée maximale d'incubation - après le dernier cas connu. L'OMS a estimé que l'objectif était désormais de parvenir à réduire à zéro le nombre de cas et de mettre fin à la transmission de la maladie.

LE CHOLÉRA FAIT 54 MORTS EN TANZANIE DEPUIS AOÛT

Le choléra a fait 54 morts en Tanzanie depuis le mois d'août, selon un rapport des Nations unies (ONU) rendu public. Quelque 3.559 autres cas suspectés ou confirmés de cette maladie ont été également enregistrés durant la même période, ajoute le rapport qui souligne que des mesures ont été prises pour mettre fin à l'épidémie. A Dar es Salam, 2.668 cas de patients souffrant de diarrhées excessives ont été enregistrés, et 33 morts du choléra ont été dénombrées, selon ce rapport, qui ajoute que la maladie s'est maintenant propagée à 11 autres régions. La mission d'intervention nationale tanzanienne, comprenant les autorités régionales et municipales ainsi que le ministère de la Santé et des Affaires sociales, se réunit toutes les semaines pour faire face à cette épidémie, a fait savoir le rapport.

SOMMET MONDIAL DE LA SANTÉ

Abdelmalek Boudiaf représente l'Algérie en Allemagne

Le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, représentera l'Algérie aux travaux du Sommet mondial de la Santé et au 2ème Forum germano-africain sur la santé qui se tiendront respectivement du 11 au 13 octobre et le 14 octobre à Berlin (Allemagne), indique un communiqué du ministère de la Santé.

Boudiaf prendra part au 2ème forum germano-africain en qualité d'invité d'honneur et orateur principal, compte tenu du leadership algérien en Afrique dans le domaine de la santé, caractérisé notamment par l'importance des chantiers ouverts ces deux dernières années pour améliorer l'accès aux soins spécialisés et réhabiliter l'organisation et le fonctionnement du système national de santé sur les bases de l'excellence, de la saine gouvernance des ressources et de l'équité de l'accès aux soins, souligne la même source.
Organisé par l'association Afrika-Verein et le German Healthcare Partnership (GHP), le forum germano-africain de la santé, a vocation à mettre en place des plateformes de dialogue et de collaboration pour trouver des réponses appropriées aux besoins des systèmes de santé en Africain dans le cadre du partenariat entre l'Allemagne et les pays africains.



SELON UNE ÉTUDE

Les obèses ont davantage de risque de se suicider après une chirurgie gastrique

DES PERSONNES obèses ayant subi une chirurgie bariatrique pour perdre du poids ont 50% plus de probabilité de faire une tentative de suicide qu'avant l'intervention, selon une étude publiée dans une revue médicale américaine spécialisée.
Les scientifiques ont épluché les dossiers médicaux de 8.815 habitants de la province canadienne d'Ontario ayant subi une chirurgie bariatrique (anneau gastrique, gastroplastie, by-pass, etc.) entre 2006 et 2011. Ces patients ont été suivis pendant six ans, à savoir trois ans avant et trois ans après l'intervention. Dans ce groupe, 111 personnes ont été prises en charge aux urgences hospitalières pour 158 tentatives de suicide au total. Les scientifiques ont mis en lumière qu'un tiers avaient eu lieu avant l'intervention, et les deux-tiers dans les trois ans l'ayant suivi, soit un accroissement de 50% du risque.
La majorité des tentatives de suicide a été commise par des personnes ayant souffert de troubles mentaux dans le passé, ont constaté les auteurs. De précédentes études avaient déjà montré que les suicides étaient nettement plus fréquents chez les personnes ayant subi cette opération que dans le reste de la population. Elles n'avaient pas déterminé si cela résultait de l'intervention elle-même ou du taux élevé de problèmes mentaux liés à l'obésité. Selon d'autres études, un grand nombre d'obèses ont fait part d'une amélioration de leur moral et de leur estime de soi après cette chirurgie, mais une petite minorité a souffert d'une aggravation de leur dépression et des troubles alimentaires.
Les chercheurs canadiens ont souligné que les tentatives de suicide se sont produites pour la plupart entre les deuxième et troisième années après l'opération. Ce qui montre la nécessité d'un suivi plus long de ces patients, ont-ils conclu.

FORMATION PARAMÉDICALE

Plus de 90 postes pour la wilaya d'ElOued

PAS MOINS de 93 postes de formation paramédicale ont été prévus, au titre de la saison 2015-2016, en faveur de la wilaya d'El-Oued à l'institut supérieur de la formation en paramédical de Biskra, ont indiqué les responsables de la direction de la santé et la population (DSP) d'El-Oued.
Ces postes concernent la formation des infirmiers de la santé publique, agents de laboratoire de santé publique, manipulateurs d'équipements d'imagerie médicale, assistants médicaux de la santé publique, agents en soins médico-physiques, un assistant social, en plus de sages-femmes, a précisé le directeur par intérim de DSP, Abdelkader Laouini. Ces postes ont été retenus en faveur des titulaires du baccalauréat (session juin 2015), sélectionnés en fonction de critères étudiés axés sur les meilleures moyennes en filières scientifiques, dans l'optique de contribuer à l'amélioration des prestations de la santé et le perfectionnement des missions paramédicales au niveau des établissements hospitaliers publics et de proximité, a-t-il ajouté. L'ouverture de ces postes s'inscrit au titre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de tutelle visant à combler le déficit accusé en matière d'encadrement paramédical au niveau des structures médicales de la région, selon ce responsable.
Le secteur de la santé de la wilaya d'El-Oued s'est vu accorder également 120 postes pédagogiques de formation d'aides-soignants à encadrer, qui rejoindront après sélection et formation au niveau de l'annexe de l'institut de formation paramédicale de la wilaya, les différents services médico-chirurgicaux des établissements de la santé d'El-Oued, a-t-on indiqué de même source.

3 greffes rénales effectuées avec succès à l'EHU d'Oran

TROIS GREFFES rénales ont été effectuées avec succès, la semaine dernière, à l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) 1er novembre d'Oran, a indiqué le directeur des activités médicales.
«Nous avons réalisé trois greffes rénales avec succès et dans de bonnes conditions», a souligné le professeur Houari Toumi, qui est également chef service de pharmacologie du même établissement.
Il a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la généralisation de la greffe rénale, lancée en juillet dernier, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
Depuis cette date, l'EHU d'Oran a réalisé au total six (06) greffes rénales, pratiquées par une équipe de chirurgie-médicale pluridisciplinaire, dont les membres ont bénéficié de formations à l'intérieur et à l'extérieur du pays, a-t-il ajouté. Ce staff est composé de chirurgiens, de médecins et de biologistes qui interviennent selon un programme établi et arrêté par tous les membres de l'équipe, a-t-il encore fait savoir. La greffe rénale nécessite des procédures médicales très approfondies couvrant, au même titre, le donneur et celui qui en bénéficie, a-t-on expliqué de même source, qui a mis en relief l'importance de la conformité du dossier médical des deux parties en prévision de la programmation de la greffe. Pour le mois de novembre prochain, l'EHU prévoit la réalisation de trois autres greffes rénales, a annoncé le professeur Toumi.

8E FESTIVAL INTERNATIONAL DE BANDE DESSINÉE D'ALGER

Trois Français quatre Algériens

La huitième édition du Festival international de bande dessinée d'Alger a fermé ses portes, ce samedi 10 octobre, à l'esplanade de Riadh El Feth, après la remise des prix aux concours nationaux et internationaux.



Bediédéistes algériens et français se sont partagé les prix du concours international des professionnels, au terme de la huitième édition du Festival international de bande dessinée d'Alger, animée, cinq jours durant, sous le slogan « Dis le moi en bulles » et marquée par les deux expositions de la Corée du Sud et celle de L'Afrique en partage. Sur une cinquantaine d'œuvres, toutes catégories confondues, proposées cette année, La lune est blanche de François et Emmanuel Lepage de France se distinguera, décrochant le Prix spécial du jury (aucune récompense financière). Un jury international, présidé par l'auteur français Philippe Brocard et assisté notamment de Redouane Assari et Massiré Toukara , qui a également décerné un prix au Français Julien Revenu pour Ligne B, dans la catégorie Meilleur album (120.000DA). Une autre œuvre française a reçu le prix du Meilleur album collectif (80 000 DA) : Jules et romane Web trip. Les quatre algériens primés ont, eux, honoré le continent africain en obtenant des prix qui dénotent un avenir meilleur dans l'exercice du 9e art. Le prix du Meilleur projet (70 000 DA) sera attribué à Gris de Mebarki Toufik, celui du Meilleur album jeunesse (80 000 DA) à Les docks de Kandouli Khaled. Au sujet du manga, elle a dominé les œuvres d'Algérie lors de cette édition, ce qui est prévisible en raison de l'ampleur prise de cette catégorie ces dernières années en Algérie. Le prix reviendra au mangaka Sofiane Belaskri pour son œuvre Demain inchallah (80 000 DA). Le jury a alors relevé la « grande évolution et la dynamique que connait la publication de mangas en Algérie ». De son côté, l'album Freelestine sera consacré Meilleur fanzine (80 000 DA). Une « autoédition » initiée par Togui (alias Samir Toudji) et signée de huit autres auteurs : Nawel Louerrad, Khawla Houria Kouza, Amine Siamer, Chafik Rouag, Dalia Sihmad, Sofiane Belaskri, Somar & Zaki Sallama. Un journal collectif qui est dédié à la Palestine et dans lequel chaque dessinateur et/ou illustrateur livre son opinion pour la libération du peuple palestinien.

D'un autre côté, les concours nationaux dont le jury est présidé par l'artiste Jaoudet Gassouma s'achèveront avec la caractéristique suivante : le nombre généreux des mentions du jury attribuées à de jeunes dessinateurs pour les encourager. Le prix de l'originalité est revenu à Nesrine Aboura, celui du scénario à Daoud Ibrahim, celui du dessin accordé à Yazid Torchi.

Les jeunes dessinateurs Kawther Touahria et Racim Bey Benyahia ont, eux, reçu respectivement les prix du meilleur espoir scolaire et celui du meilleur jeune talent. Les deuxième et troisième prix du concours jeune talent seront respectivement remis à Mohamed Reda Bari et Nadjib Laïb, les deux autres prix de la catégorie espoir scolaire sont revenus à Yasmine Aboura et Tarek Meddahi. Le rendez-vous est déjà donné pour l'an prochain, en particulier pour les passionnés du Cosplay (concours de déguisement) qui prend de plus en plus une allure populaire.

Mohamed R.

QUINTET DE SAXOPHONES DU CONSERVATOIRE DE SÉVILLE

Un concert de la diversité

L'ORCHESTRE ESPAGNOL Quintet de saxophones du Conservatoire de Séville, dirigé par Alfonso Padilla Lopez, a animé dans la soirée de ce samedi 10 octobre, à l'auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio algérienne à Alger, un concert marqué par la variété des styles proposés dans un programme prolifique rendu devant un public recueilli.

L'Auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio algérienne a accueilli 80 mn durant, la formation sévillane qui a repris des œuvres dans différents registres de musique composées par de grands maîtres du saxophone. De belles pièces connues du public, écrites dans les genres classique, jazz, rumba, valse, tango, traditionnel et populaire ou pastoral, inspirant gaieté, mélancolie, rapport à la terre, joie, amour et romance, ont été interprétées par le Quintet avec une harmonisation ouverte, créant des espaces dans l'imaginaire. Usant de théories obéissant aux règles de l'écriture contrapuntique (superposition de mélodies soutenant celle principale), d'un accompagnement en tierce ou du contre chant, le Quintet a exploité de manière optimale les possibilités qu'offre la ligne mélodique de chaque titre exécuté. Suite Hellénique dans ses quatre variations et Memorias, deux pièces de Pedro Fturralde, Sevilla de F. Albeniz, Oblivion d'Astor Piazzolla, El Cant des Ocells (art populaire), Branora de Phillip Geiss et Tango Virtuoso de Thierry Escaich, figurent parmi les pièces interprétées. Répartis en cinq pupitres, les saxophonistes Francisco Rusillo Marquez (2e soprano), Javier Camara (alto), Sergio Calle (ténor) et Antonio Sagrado (baryton) bien dirigés par leur professeur au conservatoire Alfonso Padilla Lopez (soprano), ont brillé de virtuosité avec un jeu précis et une technique des plus appréciées. Présent pour la deuxième fois à Alger, Alfonso Padilla Lopez, se produisant dans un élan purement pédagogique avec les élèves qu'il forme au Conservatoire de Séville, a donné une prestation en février 2015 au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA). L'assistance, applaudissant longtemps les musiciens, a pris part à une randonnée onirique à travers les pièces proposées, savourant chaque moment du spectacle dans l'allégresse. Organisé par la Radio algérienne et l'Ambassade d'Espagne à Alger, le concert de musique animé par le Quintet de saxophones du Conservatoire de Séville a été programmé pour une représentation unique.



APS

SORTIR

DOCUMENTAIRE
Vers Madrid-The burning bright de Sylvain George (France, Espagne, documentaire, 106', 2014). Le mercredi 14 octobre en présence du réalisateur. 18h30. Institut français d'Alger. Un newsreel expérimental qui atteste des expérimentations politiques et poétiques, mises en œuvre par des milliers d'individus à Madrid en 2011, 2012… Le 15 M est le premier « mouvement » d'envergure du XXIe siècle des sociétés occidentales, il donnera lieu aux différents « Occupy ». Un processus transhistorique et transfrontière qui réactive et travaille des concepts et notions clés de la philosophie politique occidentale, trop longtemps oubliés : demos, logos, révolution…

AVANT-PREMIERE
Avant-première mondiale du documentaire Algérie du possible de Viviane Candas. Le jeudi 15 octobre en présence de la réalisatrice. 18h. Cinémathèque d'Alger. L'auteure interroge les compagnons de son père Yves Mathieu, avocat du FLN puis conseiller du premier gouvernement algérien, décédé en 1966 dans des circonstances troubles.

TRESOR
Grande chasse au trésor autour de la thématique Histoire d'Alger de sa création à nous jours: De Icosium à El Djazair. Le samedi 17 octobre. 9h30. Réservation (nom, prénom, téléphone, nom de l'équipe-3 personnes): ingeseevent@outlook.fr / 0550669753.

PEINTURE
2e édition de Trait d'union: Exposition collective jusqu'au samedi 24 octobre. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger. Avec Noureddine Chegrane, Amel Benghezala, Faiza Bayou, Othmane Allalou, Samia Benmouhoub, Madjid Guemroud, Manel Messaoudi, Azizi, Amina Belaziz, Abdelhalim Kebieche, Amina Djerba, Ilhem Goumiri, Farida Himine, Zahia Kaci, Amel Kheznadji, Omar Khiter, Farah Laddi, Naima Leklou, Massinissa Teblali, Mouna Torchi, Nour Cheraz Zamenzer.

LIVRE
20e Salon international du livre d'Alger. Palais des expositions aux Pins Maritimes. Du mercredi 28 octobre au samedi 7 novembre. Nouveautés: Prix du meilleur stand (1er, 2e, 3e) ; Prix Assia Djebar du roman.

ARCHITECTURE
Exposition L'art de construire en Espagne du photographe Ricardo Santonja jusqu'au mardi 10 novembre. Des images qui cherchent un nouveau langage visuel pour un dialogue entre le spectateur et l'architecture. Centre polyvalent de l'ambassade d'Espagne – Espace Espana –, Alger.

CHORALE
Inscriptions à la chorale Kadem, Alger, jusqu'au lundi 30 novembre.
Contact: choralekadem@gmail.com

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

CHAMPIONNATS DU MONDE 2015 DE BOXE (1/2 FINALE 52 KG):

Flissi face à Elvin Mamishzada (Azerbaïdjan)

LE BOXEUR algérien Mohamed Flissi (52 kg) affrontera le N.2 mondial Elvin Mamishzada (Azerbaïdjan) en demi-finale des championnats du monde 2015 de boxe, prévue lundi à Doha. Flissi (N.3 mondial) s'est qualifié aux demi-finales en dominant le Costaricain Rodriguez David sur le score de 2 rounds à 1, alors que Mamishzada a battu le Britannique Ali Muhammad. Le vice-champion du monde algérien 2013 a assuré une médaille de bronze après cette qualification pour le dernier carré de la compétition. L'Algérie prend part à la 18e édition des championnats du monde avec une équipe de sept boxeurs, dont six ont été déjà éliminés.

LUTTES ASSOCIÉES CHAMPIONNATS ARABES

L'Algérie termine avec 12 médailles dont 6 en or

LA SÉLECTION nationale de luttes associées a récolté un total de 12 médailles (6 en or, 5 en argent et 1 en bronze) aux Championnats arabes messieurs (juniors-seniors) qu'a abrités la salle Idriss-Chakiri à El Djadida (Maroc) du 03 au 09 de ce mois. Les seniors ont remporté un total de six médailles (2 or, 3 argent et 1 bronze). Le vermeil a été décroché par Hamza Moussaoui (74 kg) et Bilel Hadri (86 kg). Ces deux médailles s'ajoutent à celles remportées en lutte gréco-romaine par Fergat Abdelkrim (59 kg/argent), Bourmel Hichem (74 kg/argent) et Boudjemline Adem (85 kg/argent), alors qu'une médaille de bronze a été remportée par Dehri Hamid (130 kg). Dans la catégorie des juniors, l'Algérie a arraché un total de six médailles (4 or et 2 argent). Chaouki Doulache (74 kg) et Bachir Sid Azara (84 kg), dans la spécialité gréco-romaine ainsi que Farès Lakel (55 kg) et Amar Laïssaoui (60 kg) en lutte libre ont tous les quatre pris la première place du podium. Abdenour Laouni (60 kg) et Salaheddine Kateb (50 kg) ont terminé vice-champions arabes en gréco-romaine pour le premier et en lutte libre pour le deuxième. Ayant participé avec quatorze athlètes, l'Algérie a décroché 12 places sur le podium. Ces résultats positifs s'ajoutent à la belle moisson récoltée lors des derniers Jeux africains à Brazzaville où nos lutteurs avaient décroché également 12 médailles (4 or, 5 argent et 3 bronze).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BOULISME JEU LONG:

Illustration des boulistes d'Alger à Ain Defla

LES BOULISTES d'Alger se sont distingués aux épreuves du championnat d'Algérie de boulisme jeu long séniors hommes, clôturé samedi au boulodrome d'Ain Defla. Les boulistes d'Alger ont tiré leur épingle du jeu en raflant la majorité des titres et des podiums devant ceux de Blida et d'Oran, en doublette, simple et combiné. Ce rendez-vous sportif national a été jugé d'un niveau technique très élevé, ce qui augure d'un bon avenir de cette discipline, selon Rachid Bouchakour, président de la ligue organisatrice. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue de wilaya des sports de boules d'Ain Defla en collaboration avec la Fédération algérienne des sports de boules, a regroupé 80 concurrents de 23 ligues de wilayas affiliées à la FASB.

BASKET-BALL

FAID BILLAL ENTRAÎNEUR DU GS PÉTROLIERS :

« J'espère sincèrement voir un championnat 2015-2016 assez relevé »

Le coach Faid Billal, qui a tout raflée l'année dernière avec son club le GSP, s'est encore une fois prêté, avec sa gentillesse coutumière, à notre de jeu de questions pour nous parler de cette nouvelle édition 2015-2016 qui tarde à débuter mais aussi de son équipe qui portera, encore une fois, l'habit du candidat numéro un à sa propre succession.

Entretien réalisé par Sam S.

Le Jeune Indépendant : Nous sommes à quelques jours du début de la nouvelle saison 2015-2016, comment se présente pour vous les choses ?
Faid Billal : Laissez-moi d'abord vous dire que le coup de starter pour cette nouvelle saison 2015-2016 a trop tardé. Cela fait plus de deux mois qu'on se prépare et ça devient lassant pour tout le monde. Nous les techniciens, on éprouve des difficultés à meubler ce vide, par des matchs amicaux. J'ai dû pour ma part accorder dix jours de repos aux internationaux après leur retour de Tunis, où ils ont pris part au dernier championnat d'Afrique avec la sélection nationale.

Etes-vous fixés concernant la date exacte du début du championnat de la super division A pour la nouvelle saison ?
Non, pas encore, le championnat national de la super division A met du temps à reprendre, et au risque de me répéter, cela n'arrange personne. Je parle, bien sûr, pour les techniciens et les joueurs. Au début, on pensait que la date du 16 Octobre était la bonne, mais celle-ci a été encore une fois reportée.

Pour quelles raisons ?
Il semblerait que cela soit dû à un stage de haut niveau que l'instance fédérale a organisé pour les arbitres. Certes, c'est une bonne chose pour le basket-ball national mais force est de reconnaître que cela perdure négativement sur toutes les équipes de la super division A.

Et qu'est-ce que vous préconisez pour combler encore une fois ce vide ?



En ce qui nous concerne, nous allons prolonger notre cycle de préparation à Tunis par un autre stage qui commencera le 18 de ce mois et se terminera le 24 avec, à la clé, trois matchs amicaux que nous avons programmé contre des équipes locales. L'occasion pour nous d'apporter les derniers réglages avec tout l'effectif.

Qu'est-ce qu'il y a de nouveau chez vous concernant ce volet ?
Concernant les départs, je vous annonce que Hama qui est encore jeune et qui peut apporter encore beaucoup à l'équipe, a décidé pour des raisons personnelles, de mettre un terme à sa carrière et c'est vraiment dommage. On ne peut aller au-delà de sa volonté. Oukirimi a décidé pour sa part de changer d'air en rejoignant le CRB Dar El-Beida. On lui souhaite bonne chance. Pour pallier ces deux départs, nous avons enregistré l'arrivée de deux joueurs chevronnés, à savoir Sid-Ali Kaouane (ex-WAB et CSC) et Faycal Belkhodja (ex-CSC). Deux éléments qui ne sont plus à présenter. Nous avons également jeté notre dévolu sur le jeune Guezot Zakaria du NAHD (22 ans). Nous attendons également de conclure avec un joueur américain (1,98 m) de l'Etat de l'Ohio.

Vous remettez votre titre encore une fois en jeu, comment cela se présente pour vous ?
Je vous avoue que ce ne sera pas facile pour tout le monde. Chaque année, nous avons une équipe qui émerge, comme c'est le cas pour l'US Sétif et le CRBD Beida avec leur excellent parcours lors de la dernière édition. Je crois que, pour cette fois ce sera encore plus disputé. J'ai eu vent que le DRB Staouéli ambitionne sérieusement de retrouver son lustre d'antan. Des échos me sont parvenus aussi de la formation de l'IRB Bordj Bou Arréridj et de l'O Batna, qui ont fait un bon recrutement et une bonne préparation d'intersaison. Tant mieux pour la super division A. J'espère sincèrement qu'on aura un championnat relevé pour l'intérêt de tous. Un mot sur le parcours de la sélection nationale au dernier championnat d'Afrique des nations en Tunisie.
La sélection nationale a réalisé un parcours honorable en arrachant cette 6e place comparativement à l'édition de 2013 où il y avait des équipes plus coriaces. Je dirais tout de même qu'on aurait pu faire mieux sans toute forme de polémique.

Est-ce qu'on peut revoir un jour Faid Billal en sélection nationale ?
C'est pratiquement impossible. Je garde toujours en mémoire un souvenir amer de

6e MARATHON INTERNATIONAL D'IMEDGHASSEN (BATNA) :

Cheikh Naoui sur le plus haute marche du podium

L'ATHLÈTE ALGÉROIS Cheikh Naoui a remporté haut la main, samedi, la 6ème édition du marathon international d'Imedghassen (Batna), disputée entre le complexe sportif du 1er- novembre et le tombeau numide d'Imedghassen, sur une distance de 42,195 km. Ce coureur qui a impressionné par sa fraîcheur, a pris le meilleur, au finish, sur les 1.201 participants venus de 9 pays (dont l'Algérie), en lâchant les autres marathoniens dans les derniers hectomètres pour franchir la ligne d'arrivée avec un temps de 2 h 22 mn et 34 secondes. La 2e place est revenue à un autre algérois, Slimane Moulay vainqueur de l'édition 2013, tandis que le constantinois Tayeb Fellali, a dû se contenter de la 3ème marche du podium. Le vainqueur a même regretté, aussitôt après l'arrivée de la course, de ne pas avoir été "bousculé" dans une course qu'il a menée de bout en bout et avec autorité. «Slimane Moulay était très costaud, mais je savais que je pouvais le battre au sprint», a-t-il indiqué. Le coup de starter de cette 6ème édition du marathon d'Imedghassen a été donné au complexe sportif de la ville de Batna. Les concurrents ont parcouru les principales artères de la capitale des Aurès, par un climat très clément, avant d'emprunter un tracé à travers champs, pistes et routes goudronnées, en passant par le piémont du Djebel Bouatchaouane (El-Madher), où la seconde course (dite semi-marathon) a pris son envol. L'arrivée de cette compétition, qui a donné lieu à une belle fête, a eu lieu devant le majestueux mausolée numide d'Imedghassen où de nombreux citoyens se sont massés pour applaudir les coureurs. Selon Azzedine Guerfi, président de l'Association des Amis d'Imedghassen, organisatrice de ce rendez-vous sportif avec le concours de la direction de la Jeunesse et des sports et la ligue de wilaya d'athlétisme, ce marathon constitue «un moyen de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de préserver ce vestige, et de permettre aux visiteurs étrangers de découvrir l'histoire du pays». Situé à 42 km de Batna, dans la commune de Boumia, le mausolée d'Imedghassen tirerait son nom d'un roi berbère Massyle prédécesseur de Massinissa, fondateur du premier royaume numide. C'est le plus ancien mausolée royal antique d'Afrique du Nord puisque sa construction remonte entre le IIIe et le IV siècle avant J-C.

APRÈS LE SACRE MONDIAL DES MILITAIRES ALGÉRIENS EN CORÉE DU SUD

L'Algérie est fière de vous !

En remportant, pour la deuxième fois d'affilée, le titre mondial des Jeux militaires, notre équipe nationale a démontré que la victoire se gagne sur le terrain, quel que soit le nom de l'adversaire. De vaillants combattants qui ont encore une fois tout balayé sur leur chemin.



Dans les fins fonds de l'Asie, la sélection algérienne, sous la houlette de Younès Ifticène, a réalisé un parcours des plus merveilleux dans cette coupe du monde militaire. Un parcours durant lequel le buteur Oussama Derfelou et ses coéquipiers sont montés en progression au fil des rencontres. Ils ont battu toutes les équipes. A commencer par le Qatar (2-1), puis une Manita devant les Etats-Unis (5-0), ensuite la France (1-0) et la Corée du Sud (3-2), devant son public en demi-finale, avant de terminer en apothéose face au Sultanat d'Oman sur le score de deux buts à zéro, après prolongations grâce à un doublé signé Derfelou.
Ainsi, quatre ans après avoir décroché la timbale sur le sol brésilien sous la houlette d'Abderrahmane Mehdaoui, nos militaires refont le même coup en Corée du Sud, brandissant un trophée tant mérité et hissant le drapeau national, symbole de fierté pour une jeunesse qui conjugue bien son football sur l'aire de jeux. Le haut commandement de l'Armée nationale populaire est pour beaucoup dans cette réussite. Il a assuré les moyens adéquats à notre équipe nationale militaire de football pour son développement et pour qu'elle rivalise avec les meilleures nations de la planète. Aujourd'hui, le mot «rivaliser» est outrepassé par nos vaillants footballeurs, venus imposer une suprématie claire et imposante, car rares sont les nations qui ont décroché deux Mondiaux de suite dans cette compétition. L'Algérie l'a fait et le meilleur hommage que nous pouvons rendre à nos ambassadeurs se résume en trois mots : Bravo et merci ! **S. L.**

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA FÉLICITE L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE MILITAIRE DE FOOTBALL

Le président Bouteflika, a adressé un message de félicitations à l'ensemble des joueurs de la sélection nationale militaire de football et à son staff dirigeant pour le titre remporté aux 6es Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire, en finale samedi face à l'équipe du Sultanat d'Oman. «C'est avec une immense fierté que j'ai suivi votre victoire lors de la rencontre qui vous a opposés à la sélection nationale du Sultanat d'Oman à la finale des Jeux mondiaux militaires, victoire qui a comblé de joie et de bonheur le public sportif algérien à l'intérieur et à l'extérieur du pays», a écrit le président de la République dans son message.
«Vous avez prouvé que vous étiez les plus forts et méritiez amplement cette victoire, fruit d'un parcours couronné de succès, d'un fair-play remarquable et de techniques footballistiques de haut niveau qui vous ont permis de triompher et de continuer sur cette lancée avec fermeté et détermination», a ajouté le chef de l'Etat.
«Ce sacre mondial est un couronnement pour le public sportif en Algérie, qui souhaite vous voir le conserver et remporter d'autres victoires que vous serez assurément en mesure de réaliser», poursuit le président Bouteflika. «J'ai été très heureux de voir cette finale opposer deux sélections de pays dignes de respect, mais ma joie a été on ne peut plus grande d'assister à votre victoire», écrit encore le président de la République. «Je vous remercie et je souhaite à l'équipe d'autres victoires dans le domaine sportif et dans d'autres domaines qui feront la fierté de votre pays», a conclu le chef de l'Etat.

MESSAGE DE FÉLICITATIONS DE GAÏD SALAH

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a adressé un message de félicitations à l'ensemble des joueurs de la sélection nationale militaire de football pour avoir remporté le titre mondial aux 6es Jeux mondiaux militaires, samedi face à l'équipe du Sultanat d'Oman. «Il m'est agréable de vous présenter mes chaleureuses félicitations pour avoir remporté, avec mérite, la coupe du monde militaire, qui s'est déroulée en Corée du Sud en octobre 2015, et une médaille d'or», lit-on dans le message de félicitations.
La victoire de l'équipe nationale militaire de football « intervient après un parcours héroïque couronnée de succès et fait suite à une série de victoires aux finales de cette coupe mondiale, offrant à l'Algérie en général et à l'ANP en particulier la deuxième coupe du monde dans l'histoire sportive nationale après celle du Brésil en 2011». Gaïd Salah a également félicité les équipes militaires de boxe, de judo et d'athlétisme et leurs staffs techniques pour avoir remporté trois médailles d'or, trois en argent et deux en bronze lors des Jeux mondiaux militaires 2015. «Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour saluer les prestations individuelles et collectives de haut niveau et le savoir-faire de nos équipes nationales militaires, révélés à la faveur d'une bonne préparation et d'une conjugaison des efforts du staff technique et des responsables qui ont contribué efficacement au triomphe de nos joueurs, qui ont fait preuve d'assiduité exemplaire et de bonne conduite», a écrit Gaïd Salah, qui a tenu à saluer le «jeu de haut niveau de nos équipes nationales militaires».
« J'encourage tout un chacun à déployer davantage d'efforts pour hisser le niveau du sport au sein de l'ANP et consacrer l'esprit de cohésion et de concurrence pour arracher d'autres victoires sur les plans mondial et continental», a-t-il ajouté.
Gaïd Salah a appelé les sportifs militaires à déployer davantage d'efforts pour réaliser de meilleurs résultats.

KARIM ZIANI À L'ESPÉRANCE DE TUNIS

L'ex-international algérien Karim Ziani vient d'être contacté par les dirigeants de l'Espérance de Tunis, afin de renforcer l'effectif des Sang et Or tunisois. Ce dernier se trouve de puis quelques jours dans la capitale tunisienne pour finaliser son contrat avec le club. On saura davantage sur la finalisation de son transfert.

COUPE D'ALGÉRIE (AVANT DERNIER TOUR RÉGIONAL)

Résultats

Ligue régionale d'Alger
JSM Béjaia - OMR El Annasser 1/0
WA Rouiba - Paradou A.C 0/3
JS Azazga - jS Tichy 1/1
JSA aux TAB
USBeni Douala - Hydra A.C 0/0
USBD aux TAB
IB Khemis El Khechna - IB Lakhdaria 1/2
NRBR Régahia - USM Chéraga 1/2
RC Kouba - JS Hai El Djabel 4/1
ES Ben Aknoun - CRB Dar El Beida 1/0
NR Dély Ibrahim - DRB Baraki 1/0
ASA Protection Civile - MB Bouira 0/2
NR Bouchaoui JSM Cheraga 0/0 JSMC aux TAB
RC B.El Kiffane - ERB O.Moussa 0/0 RCBK aux TAB
RC Boumerdès - Gouraya Bejaia 1/0
CA Kouba - EC Oued Semmar 2/3
ES Azzefoun - US Oued Amizour 2/1
Exempt : JRA Zâatra et WRBordj Ménaiel

FRAUDE FISCALE : Messi se défend

LE QUADRUPLE Ballon d'Or a publié un communiqué en réponse à la requête du plaidoyer de l'avocate de l'Etat espagnol qui recommandait 22 mois de prison pour des supposés délits ...
Alors que l'avocate générale de l'Etat espagnol a demandé 22 mois de prison à son encontre, Lionel Messi n'a pas tardé à réagir via son entreprise Leo Messi Management.
Par le biais d'un communiqué, Lionel Messi accusé de fraude fiscale a rappelé qu'il avait été blanchi par le procureur du tribunal de Barcelone ajoutant que la demande de l'avocate générale était donc en contradiction.
Le tribunal a innocenté Lionel Messi ,le 25 septembre dernier, de toute fraude fiscale. Dans son jugement, le tribunal expliquait les motifs qui ne devaient pas condamner Lionel Messi.
Le Blaugrana a également annoncé qu'il allait démontrer son innocence aux autorités dans les prochaines semaines.
Dans les prochaines semaines, la défense de Lionel Messi aura l'occasion de présenter ses arguments au procès et les éléments qu'elle croit pertinentes pour démontrer que la position du tribunal de ne pas condamner Lionel Messi est correcte.

SEPP BLATTER: «JE SUIS UN COMBATTANT»

ATTAQUÉ de toutes parts depuis sa suspension par la commission d'éthique de la FIFA, Sepp Blatter n'est pas resté muet puisque le président de la plus haute instance du football planétaire à déclaré hier dans l'hebdomadaire dominical suisse Schweiz Sonntag : «Je vais bien (...), je suis un combattant», a assuré Blatter, président démissionnaire de la FIFA et suspendu 90 jours. «Je me sens bien, ajoute le Suisse de 79 ans. On peut me détruire, mais on ne peut pas détruire l'œuvre de ma vie.».

ELLE COMMANDE UN LIONCEAU, IL DÉBARQUE LE SOIR-MÊME



C'est la version toulousaine de la lampe magique. La boîte « il me faut », créée dans la Ville rose, se présente comme une « conciergerie de l'extrême ». Elle rend, moyennant finances, les services les plus variés. Elle peut, dit-elle, livrer un menu fast-food mais aussi, apparemment, exaucer les souhaits les plus fous. Comme celui de Mathilde, 24 ans, relayé par La Dépêche du Midi et la page Facebook de la conciergerie.

Le 5 octobre, la Toulousaine envoie un SMS. « Il me faut un lionceau ». La journée se passe, l'équipe s'active et ne voilà-t-il pas que le soir-même, Mathilde voit débarquer Simba, un lionceau de 6 mois.

Elle n'a pas reçu livraison du bébé fauve. Il est venu avec son propriétaire et dresseur, le temps d'un calin. Selon le quotidien régional, ce rêve exaucé a coûté à Mathilde « environ 200 euros ». Les responsables ne souhaitent pas dévoiler les secrets de leur célérité. Ils se contentent d'expliquer qu'ils répondent aux demandes en toute légalité.

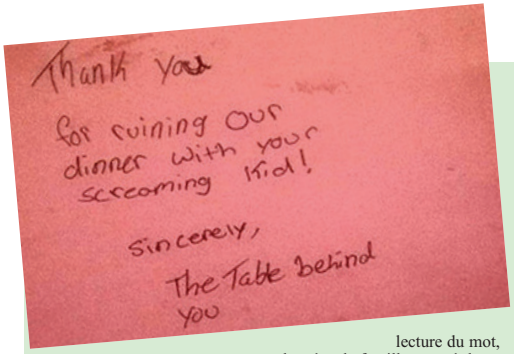
Une riche Chinoise jette des billets au visage d'une vendeuse

DANS CETTE SÉQUENCE, une cliente mécontente jette des liasses de billets au visage d'une vendeuse dans une bijouterie de la province de Hebei, dans l'est de la Chine. Vexée qu'on ne lui présente qu'un bijou à la fois -une règle dans les magasins de luxe- la jeune femme s'emporte: "Vous pensez que je n'ai pas les moyens d'acheter ça?", tout en lançant des billets à la face de la vendeuse de l'autre côté du comptoir. "Croyez-le ou pas, je pourrais acheter la rue entière", clame-t-elle, avant d'ajouter: "Vous savez qui est mon père?".

La vidéo a mis en exergue l'arrogance des "Fuerdai", enfants de nouveaux riches devenus le symbole des excès de consommation de la tranche la plus riche des Chinois, alors que l'écart se creuse entre très pauvres et très riches au pays du soleil levant.



SON ENFANT CRIE AU RESTAURANT, ELLE REÇOIT UN MOT D'UNE TABLE VOISINE



KATIE LEACH, une mère de famille de l'Idaho, n'en revient toujours pas. Alors qu'elle dinait au restaurant accompagné de son fils de 10 mois, deux femmes assises non loin de sa table lui ont adressé un mot plutôt désagréable. L'objet du courroux des deux convives: les cris du jeune enfant. Sa mère a témoigné sa mésaventure sur Facebook.

"Nous avons essayé de le calmer et cela a fonctionné la plupart du temps mais il était si excité par toute cette agitation autour de lui", explique Katie Leach. "Il ne criait pas pour être méchant ou parce qu'il était fâché, c'était de l'excitation car il était tout simplement heureux."

Des cris que n'ont visiblement pas supporté leurs voisins de table. À la moitié du repas, deux femmes âgées entre 50 et 60 ans ont sèchement déposé un mot sur la table des Leach, puis elles sont retournés à leur place. Quelque peu ébranlée après la lecture du mot, la mère de famille a tenté de s'expliquer avec les deux femmes. Sans succès. Celles-ci ont répondu que "leurs petits-enfants n'avaient jamais été comme ça".

Katie Leach s'est ensuite adressée au gérant de l'établissement, qui a pris fait et cause pour la petite famille. Il a demandé aux deux femmes de terminer leur repas et les a poliment priées de s'en aller. Élégant, il a offert le diner aux Leach. "Nous sommes une entreprise accueillante. Si vous voulez entendre les verres et les fourchettes tinter, alors cet endroit n'est certainement pas fait pour vous", a déclaré un porte-parole de la chaîne de restaurants Texas Roadhouse.

L'incident a longuement fait débat sur les réseaux sociaux. La mère de famille a ainsi reçu de nombreuses marques de soutien de la part des internautes. Pour d'autres en revanche, c'était à Katie Leach et à sa famille de quitter le restaurant.

Le saviez-vous

POURQUOI L'ODEUR DU CAFÉ EST-ELLE MEILLEURE QUE SON GOÛT ?



Pour beaucoup, l'odeur du café fraîchement moulu est le premier grand moment de la journée, et on est bien d'accord que le café, malgré qu'il soit savoureux, ne goûte pas aussi bon qu'il le sent. En 2012, les scientifiques ont affirmé avoir résolu ce mystère, Pourquoi l'odeur du café est-elle meilleure que son goût ?

Le fait d'avaler une boisson envoie une bouffée d'arôme jusqu'à l'arrière du nez de l'intérieur de la bouche, ce qui active un «second sens de l'odorat» dans le cerveau qui est moins sensible à la saveur, provoquant une sensation complètement différente. Barry Smith, de l'Université de Londres, a déclaré: « Nous avons deux sens de l'odorat, un sens lorsque nous inspirons des odeurs de l'environnement externe, et l'autre lorsque l'air sort à travers le passage nasal pour être expiré par le nez. » Le phénomène est dû au fait que, même si nous avons des capteurs sur notre langue, quatre-vingts pour cent de ce que nous considérons comme le goût nous parvient en réalité grâce à récepteurs d'odeur qui se trouvent dans notre nez. Les récepteurs, qui relaient les messages nerveux à notre cerveau, réagissent aux odeurs différemment selon la direction dans laquelle ils se déplacent.

« Prenez un fromage qui a une odeur répugnante comme l'Epoisses, » a exprimé le professeur Smith « Ça sent l'intérieur d'une chaussure d'entraînement d'un adolescent. Mais une fois qu'il est dans votre bouche, et que vous éprouvez l'odeur par le nez dans l'autre sens, il se révélera délicieux » « Pour le café, c'est le même cas de celui du fromage, mais dans le sens contraire, en effet l'odeur de cette boisson fraichement moulue est absolument envoutante, mais son goût par rapport à son odeur est décevant, cela est dû à l'odeur éprouvée par le nez dans l'autre sens. »

« Le goût du café est également entravé par le fait que 300 des 631 produits chimiques qui se combinent pour former son arôme complexe sont anéantis par notre salive »

UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE SUR DU PAPIER TOILETTE FROISSE L'ARCHIPEL

« **LES FORCES** d'autodéfense recrutent ! » Une affichette publicitaire de l'armée japonaise, distribuée dans la région de Shiga, près de Kyoto, froisse les sensibilités dans l'Archipel nippon, rapporte le Japan Times. Moins par son contenu, un classique appel accompagné des coordonnées du bureau de recrutement local et illustré de tanukis (sortes de blaireaux japonais) au garde à vous, que par le support sur lequel il est imprimé : du papier toilette.

Ces rouleaux, distribués fin septembre dans des établissements scolaires de la région, ont dévidé une vague de protestation sur les réseaux sociaux après la publication sur Facebook d'une photo prise par un parent d'élève, dont la fille avait ramené un échantillon du prospectus du collège. « C'est une insulte aux membres des Forces d'autodéfense qui risquent leur vie, a écrit ce parent. Je trouve très choquant qu'une chose pareille puisse se produire à l'école. »



Filant la métaphore, un autre internaute a renchéri : « Les Forces d'autodéfense ne sont pas là pour essuyer le derrière des Etats-Unis dans les conflits internationaux ! Ce n'est pas une chose sur laquelle nous pouvons tirer la chasse ». Le Parlement japonais a adopté le mois dernier des lois qui permettront à l'armée japonaise d'intervenir à l'étranger pour défendre ses alliés, ce qui lui interdisait jusque-là la Constitution nipponne.

Le bureau de l'armée japonaise dans la région de Shiga, à l'origine de cette campagne, explique au Japan Times avoir distribué les rouleaux dans six établissements scolaires de la région lors de visites à des professeurs chargés de conseiller les élèves sur leur orientation. « Nous voulions juste faire quelque chose que les gens trouveraient utiles », explique un porte-parole pour justifier le choix du support. Il précise que devant la polémique provoquée par ces objets peut-être « trop » utiles, tous les rouleaux ont été récupérés.

Le futures lunettes de Google feraient apparaitre des hologrammes

Tombé en désuétude, l'ambitieux programme Google Glass, rebaptisé depuis Project Aura, pourrait prendre un nouveau virage avec la gestion d'hologrammes, sur le modèle de ce que fait déjà Microsoft avec son casque HoloLens.

Un nouveau brevet déposé par Google laisse penser que le laboratoire de la société américaine travaillerait sur une nouvelle génération de lunettes compatibles avec des hologrammes. Cette information ne serait pas très étonnante, Google ayant déjà investit dans la société Magic Leap, précisément spécialiste des hologrammes. Ce type de trouvaille s'adresserait aussi bien à de professionnels qu'à des joueurs par exemple.



Si ce projet se vérifie, Google pourrait venir concurrencer Microsoft qui a présenté, plus tôt en 2015, son propre projet de lunettes à réalité augmentée, HoloLens, qui permet de naviguer dans un monde rempli d'hologrammes et d'interagir avec eux. Pour le moment, elles en sont toujours au stade de développement et Microsoft n'a annoncé ni prix ni de date de lancement officiel.

C'est en janvier 2015 que Google a décidé de suspendre la commercialisation, jusque là limitée, de Google Glass et de repenser le projet afin d'en sortir un produit plus abouti ultérieurement. Encore au stade de prototype, ces lunettes étaient équipées d'un capteur photo de 5 mégapixels pour des enregistrements vidéo en 720p, le son étant quant à lui transmis par conduction osseuse. Compatibles Bluetooth et Wi-Fi, elles étaient aussi capables de se synchroniser avec le Cloud.

En septembre 2015, Google avait annoncé le remplacement de Google Glass par le Project Aura, sans plus de précision sur sa véritable nature.

SAMSUNG ACCUSÉ DE TRICHER AVEC SES TESTS DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

SELON UNE ÉTUDE réalisée par un groupe de chercheurs suédois, Samsung tricherait sur la consommation électrique réelle de ses téléviseurs. Il existerait des différences notables entre les tests en laboratoire et en utilisation normale.

Tout comme Volkswagen accusé de tricher sur les rejets de CO2 de ses voitures, Samsung tricherait sur la consommation électrique réelle de ses téléviseurs. C'est en tout cas ce que rapporte une étude relayée par le quotidien The Guardian. Il y aurait des différences entre les résultats obtenus en laboratoire et ceux constatés en cas d'utilisation normale.

Samsung : des téléviseurs pas si économes que ça ?

Alors que les fabricants de téléviseurs ne cessent de vanter la baisse de consommation électrique de leurs produits, les résultats des tests pourraient être pipés. Selon un laboratoire indépendant, commissionné par l'Union Européenne, les téléviseurs vendus par le groupe coréen en Europe consommeraient en fait plus d'énergie que ce que révèlent les résultats



des tests obtenus en laboratoire. Ces tests sont effectués avec la technologie « Motion Lightning » activée, un dispositif permettant de réduire la luminosité à l'écran lors de séquences rapides, et par conséquent la consommation électrique.

Les ventes d'imprimantes 3D devraient doubler chaque année jusqu'en 2019

IL POURRAIT se vendre quelque 496.475 imprimantes 3D dans le monde en 2016, soit plus du double des 244.533 qui devraient être écoulées en 2015, selon Gartner. En réalité, les ventes d'imprimantes 3D pourraient plus que doubler chaque année jusqu'à dépasser les 5,5 millions d'exemplaires en 2019, toutes technologies confondues.



Le principe d'une imprimante 3D est de pouvoir reproduire en trois dimensions n'importe quel objet, généralement à base de plastique ou encore de cire. Cette explosion à venir des ventes serait la conséquence du succès de modèles de plus en plus abordables, pour quelques centaines d'euros seulement, progressivement adoptés par le grand public. Gartner estime également que les écoles, les universités et les entreprises vont également petit à petit faire le pari de se tourner vers ce type de produits. 2015 marque un tournant, car c'est l'année où l'offre d'imprimantes 3D à moins de 1000 euros s'est le plus développée. Des produits de grande qualité sont ainsi disponibles à prix compétitifs, comme la Dremel Idea Builder. Sous son aspect de four micro-ondes, elle est capable de créer des petits objets, jouets ou pièces détachées, à l'aide de filaments PLA. Le constructeur propose en outre toute une gamme de bobines de filament en noir, blanc, or, argent, rouge, orange, violet, bleu et vert à une trentaine d'euros l'unité.

Des fabricants comme l'Allemand 3D Freesculpt ou l'Américain XYZprinting proposent déjà ce type de modèles relativement bon marché.

Certains cassent même carrément les prix, comme le Français Dagoma avec sa Discovery 200, disponible à partir de seulement 399 euros. Quant aux plus curieux, ils peuvent aussi aller soutenir et financer des solutions alternatives, parfois moins chères, via les plates-formes de financement participatif comme Kickstarter.

APRÈS LA MONTRE, APPLE SE LANCE DANS LA BAGUE CONNECTÉE



LA MARQUE à la pomme travaillerait actuellement sur un tout nouvel objet connecté : une bague.

En effet, Apple aurait déposé un nouveau brevet. D'après le dit document, l'anneau serait équipé d'un écran tactile, d'un processeur, d'un transmetteur sans fil, et d'une batterie rechargeable.

L'objet serait fait pour être porté à l'index et permettrait ainsi de faire défiler l'écran avec le pouce. La communication avec le smartphone se ferait via Wi-Fi, Bluetooth et NFC. De plus, les bagues pourraient communiquer entre elles.

Lancée le 24 avril, l'Apple Watch se serait déjà vendue à 4,2 millions d'exemplaires au 2e trimestre 2015 selon le cabinet Canalys.

SKARP LASER RAZOR, LE RASOIR LASER SANS RISQUE DE COUPURE ?



Deux inventeurs suédois espèrent lancer le Skarp, un rasoir qui remplace les lames par un laser. Le rasage est annoncé comme étant aussi rapide, voire plus, qu'avec la méthode traditionnelle, les coupures et autres irritations en moins. Lancé le 21 septembre sur KickStarter, le projet suscite un énorme engouement. Mais la démonstration laisse perplexe…

Plaisir pour certains, corvée pour d'autres, le rasage n'est jamais exempt d'inconvénients : coupures, éraflures, irritations, échauffements, sans compter le prix exorbitant des lames ou des rasoirs électriques… Bref, une activité dont on se passerait bien mais à laquelle tout le monde ne peut pas couper. Pas étonnant dès lors que Skarp Technologies ait provoqué un grand emballement médiatique en annonçant le « rasoir du futur pour les hommes et les femmes ». Lancé le 21 septembre sur la plateforme de financement participatif KickStarter, le projet de rasoir laser a récolté plus de 2,2 millions de dollars (un peu moins de deux millions d'euros au cours actuel) pour un objectif initial de 160.000 dollars (environ 143.500 euros). Plus de 12.000 contributeurs se sont portés acquéreurs de ce produit dont la sortie est prévue en mars 2016. La liste des avantages qu'offre le Skarp Laser Razor est aussi fournie qu'une barbe de trois jours : plus besoin de mousse à raser ni même d'eau, plus de rasage à rebrousse-poil, finies les traces de coupures, les infections, exit les épilateurs électriques et autres cires… Ce à quoi s'ajoute la perspective de réduire la production des déchets non recyclables que représentent les milliards de lames et rasoirs jetables utilisés chaque année.

Toute cela est réjouissant mais comment fonctionne le Skarp Laser Razor au juste ? Sa « lame » est composée d'une fibre optique dans laquelle circule un faisceau laser qui, lorsqu'il entre en contact, tranche le poil. La coupe serait nette et ne produirait aucun dégagement de fumée ni odeur typique de poil brûlé. Le rasoir est étanche et peut être utilisé sous la douche par exemple. Il fonctionne grâce à une pile AAA qui lui assure environ un mois d'autonomie et la durée de vie du laser est donnée pour 50.000 heures.

Une longueur d'onde à laquelle tous les types de poils sont sensibles

Skarp Technologies dit avoir identifié un chromatophore commun à tous les humains quels que soient l'âge, le sexe ou la couleur de peau, qui réagit à une certaine longueur d'onde lumineuse. Les chromatophores sont des cellules pigmentaires qui jouent un rôle central dans la couleur de la peau, des yeux, des cheveux, poils et plumes. Le laser du Skarp est réglé sur une longueur d'onde capable de sectionner n'importe quel poil avec lequel il entre en contact. Selon la jeune pousse, la puissance du laser est trop basse pour présenter un risque de blessure. Par ailleurs, le faisceau ne pénètre pas la peau et sa longueur d'onde n'émet pas d'ultraviolets. « Il n'y a absolument aucun risque de développer une quelconque complication ou blessure », affirme l'entreprise. Il faut savoir que l'un des deux fondateurs de Skarp Technologies est Morgan Gustavsson. En 1989, ce Suédois avait inventé la lumière intense pulsée, aujourd'hui utilisée en esthétique pour l'épilation définitive ainsi qu'en dermatologie, notamment pour traiter les taches pigmentaires.

Questions ? Réponses !

BYPASS, ANNEAU GASTRIQUE... LA CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ?



La chirurgie de l'obésité est-elle sans danger ? Anneau gastrique, by-pass, gastrectomie… Sont-ils efficaces contre l'obésité ? Avant de passer à l'acte, attention à bien mesurer cet engagement et ses (nombreuses) conséquences.

La chirurgie de l'obésité doit être encadrée

Sans surprise, la chirurgie de l'obésité se développe à mesure que la fréquence de l'obésité augmente... Difficile en effet d'ignorer ces statistiques maintes fois répétées : plus de 12 % des adultes en France sont obèses, 30 % en surpoids. Toutefois, la pratique de la chirurgie dite bariatrique doit être strictement encadrée. « Oui, c'est efficace », rappelle la HAS. Non sans souligner aussitôt, que « la chirurgie ne permet pas à elle seule de perdre du poids ». Une fois l'intervention passée, il est essentiel de « modifier ses habitudes alimentaires, augmenter son activité physique et être suivi médicalement à vie ».

Bypass, anneau gastrique... Pour qui ?

Cette chirurgie s'adresse donc uniquement aux adultes dont l'IMC est supérieur à 40. Elle peut être proposée à partir d'un IMC de 35 en cas d'affection associée : diabète, hypertension artérielle, syndrome d'apnées du sommeil, troubles articulaires… Lorsque ces « critères » sont remplis, un bilan de santé complet (y compris un bilan psychologique) doit être effectué avant toute décision définitive.
Si vous envisagez de recourir à ce type de chirurgie, adressez-vous à votre médecin traitant. Point très important : l'Assurance-maladie prend généralement en charge l'intervention, sous réserve d'entente préalable.

LA MALADIE DE L'HERBE :

De troublantes ressemblances avec Alzheimer

Elle affecte les chevaux en modifiant la même protéine que dans la maladie d'Alzheimer chez l'homme.



La maladie de l'herbe, ou dysautonomie équine, est une pathologie neuro-dégénérative débilitante (comme l'explique le Réseau d'épidémio-surveillance en pathologie équine). Elle atteint les chevaux entre 2 et 7 ans qui pâturent et peut provoquer de violentes coliques provoquant de graves problèmes digestifs, lesquels aboutissent à une maigreur extrême voire même à de l'anorexie. Elle entraîne également un tremblement des muscles. Dans sa forme aiguë, elle conduit à la mort de l'animal sous 48 heures et dans sa forme chronique (la moins violente), l'animal meurt dans plus de 90% des cas. Une maladie apparemment identique peut toucher le chien, le chat et même les lapins.

Des dérèglements de l'amyloïde

Ce fléau a poussé des chercheurs britanniques a mené une étude qui a été publié dans la revue Molecular & Cellular Proteomics au cours du mois de septembre 2015. Ils ont étudié 12 chevaux au total, 6 sains et 6 atteints de la neuropathologie. Elle révèle que la maladie de l'herbe est une neuropathie qui provoquent de profondes modifications protéiques chez le cheval. L'analyse du ganglion cervical supérieur, dans le cerveau des équidés, a révélé qu'au total 506 protéines sont modifiées (320 sont surproduites quand la sécrétion diminue pour 186 autres). L'une de ces protéines déréglées est l'amyloïde : chez les chevaux malades, les chercheurs ont observé qu'elle se regroupait en formant des plaques comme chez les humains atteints d'Alzheimer. Cela ne signifie pas que les chevaux sont atteints de cette maladie, mais que le dérèglement de l'amyloïde est également responsable de maladies neurodégénératives chez d'autres mammifères que l'homme.
Cette étude pourra permettre de trouver des moyens de détecter la maladie de l'herbe qui est pour l'instant très difficile à dépister.

Ce projet qui pourrait percer les mystères du cerveau



LA FONDATION AMÉRICAINE Kavli et ses universités partenaires ont annoncé jeudi 8 octobre 2015 qu'elles contribueraient à hauteur de plus de 100 millions de dollars à l'initiative BRAIN (Brain research through advancing innovative neurotechnologies). Lancé en avril 2013 par le président américain Barack Obama, ce programme vise à créer des technologies innovantes permettant de visualiser le fonctionnement du cerveau. Dans ce but, entreprises publics et privées ont entrepris une collaboration. Du côté public, on retrouve les Instituts nationaux de la santé (NIH), la Fondation nationale des sciences (NSF) et l'agence de recherche du Pentagone Darpa (Defense Advanced Research Projects Agency). Côté privé, la fondation Kalvi et d'autres institutions comme le Allen Institute. Actuellement, ce consortium a déjà réuni 300 millions de dollars de fonds pour BRAIN.
Ce programme de recherche s'articule autour de trois grands axes : créer la prochaine génération de techniques d'imagerie, développer des méthodes d'enregistrement à grande échelle de l'activité cérébrale et élaborer des modèles informatiques permettant de comprendre les fonctions de circuits neuronaux spécifiques. Afin de mener à bien ces missions, trois nouveaux instituts Kavli dédiés aux neurosciences seront créés dans les universités américaines de Californie, Rockefeller et Johns Hopkins. Une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau ouvrira la voie à de nouveaux traitements contre des pathologies dévastatrices comme Alzheimer, Parkinson, la schizophrénie, l'autisme ou l'épilepsie qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), affectent ensemble plus d'un milliard de personnes dans le monde.

Pourquoi la Lune est-elle visible en plein jour ?

La Lune est l'astre de la nuit. Pourtant, nous avons tous déjà pu l'observer en plein jour. Comment expliquer ce phénomène ?
Pour que la Lune soit visible, il faut réunir deux conditions : qu'elle soit éclairée par le Soleil sans en être trop proche et qu'elle se trouve au-dessus de notre horizon. Le tout dépend des mouvements relatifs, à la fois simples et complexes, des trois astres concernés que sont la Terre, le Soleil et la Lune.

La pleine Lune

À l'occasion de la pleine Lune, par exemple, Soleil, Terre et Lune sont dans le même axe. Le Soleil éclaire l'intégralité de la face de la Lune et celle-ci se lève puis se couche lorsque le Soleil, lui, se couche puis se lève.
C'est un peu moins vrai en été car les jours sont plus longs et le Soleil se couche plus tard. Il est donc possible de voir la pleine Lune en fin de journée.

La Lune gibbeuse

Après la pleine Lune arrive la phase de Lune gibbeuse. Celle-ci peut-être vue jusque dans la matinée. Car, à cette période, la Lune se couche à l'ouest pendant que le Soleil se lève à l'est. Les deux objets célestes sont donc suffisamment éloignés l'un de l'autre pour que la lumière reflétée par la Lune ne se trouve pas noyée par la lumière émise par le Soleil.

Le croissant de Lune

Dans notre ciel, la Lune s'approche ensuite de plus en plus du Soleil. Le croissant de Lune n'est visible qu'avant le lever du Soleil. Car Lune et Soleil se lèvent quasiment en même temps mais, le croissant de Lune étant trop proche du Soleil, il disparaît dans sa lumière.
Et le cycle se répète de manière symétrique pendant la phase ascendante.



Pourquoi la lumière artificielle la nuit est dangereuse

C'est la septième édition du "Jour de la Nuit", opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, ce samedi. Mais en quoi la lumière artificielle nous "pollue"-t-elle ?



La 7e édition du "Jour de la Nuit" est organisée ce samedi. Au total, plus de 400 activités ont été recensées par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), qui coordonne cette opération de sensibilisation à la pollution lumineuse. Au menu: observation des étoiles avec des astronomes amateurs, balades guidées pour découvrir la faune nocturne, conférences, expositions... Parallèlement à ces animations, de nombreuses collectivités se sont engagées à ne pas éclairer des bâtiments publics symboliques pour retrouver une nuit plus noire.

Où en est-on en France?

"La situation empire" en France, assène Anne-Marie Ducroux, présidente de l'ANPCEN. "Nous n'observons ni stabilisation ni réduction de la pollution lumineuse, malgré les textes de loi qui, depuis 2009, ont pour objectif de la faire diminuer. C'est le contraire qui se produit", déplore-t-elle.

Onze millions de points lumineux éclairent le ciel nocturne de l'Hexagone à ce jour, selon l'ANPCEN: c'est 89% de plus que dans les années 1990, d'après une étude publiée cette année par cet organisme. Quant à la quantité de lumière artificielle émise, elle a augmenté de 94% sur la même période. Les maires, décisionnaires en matière d'éclairage public, ont sans doute voulu privilégier un impératif évident de sécurité, des "déambulations nocturnes sûres et sereines" ou la "vision poétique du patrimoine", selon les termes de l'AFE (Association Française de l'Eclairage) qui a comptabilisé, elle, neuf millions de points lumineux.

"Mais si on voyait des robinets ouverts en permanence, on réagirait! Et là, avec la lumière, que fait-on?", lance Anne-Marie Ducroux. D'autant que les dépenses liées à l'éclairage public (37% des factures d'électricité des communes en moyenne) et le fait que les astronomes amateurs ne jouissent plus du ciel étoilé qu'en s'éloignant des villes ne sont pas les seules conséquences: la santé humaine et l'environnement en pâtissent également.

Quelle nuisance pour la santé humaine?

Notre horloge biologique et physiologique est chamboulée. "Insidieusement, on la désynchronise, on fait tout à l'envers, en rompant avec l'alternance jour/nuit à laquelle la vie s'est adaptée depuis des millions d'années", juge la présidente de l'ANPCEN. Or notre horloge et la qualité de notre sommeil sont régulées par notre sécrétion de mélatonine... inhibée par la lumière. Mélatonine qui, au passage, influe sur notre appétit, notre libido ou encore notre vieillissement.

D'où la guerre à la "lumière bleue", menée notamment par les adeptes de luminothérapie. Anne-Marie Ducroux cite aussi les LED, efficaces sur le plan énergétique, mais "dont on ne mesure pas encore précisément les conséquences sanitaires". "Cet éclairage froid éblouit. Or les LED sont partout dans le milieu extérieur, le milieu professionnel... On peut aussi s'interroger sur l'épidémie de myopie chez les enfants actuellement, alors qu'on en trouve jusque dans les veilleuses dans les chambres", ajoute-t-elle.

Quelles conséquences pour les animaux et les végétaux?

Si l'homme, espèce diurne, a inventé la lumière artificielle qui ne lui procure pas que des effets positifs, que dire des espèces animales et végétales, diurnes et nocturnes? "Ce que nous percevons comme un progrès rebat totalement les cartes de l'équilibre naturel", souligne Romain Sordello, chef de projet au service du patrimoine naturel du Muséum national d'histoire naturelle.

"Certains animaux nocturnes vont être éblouis par cette lumière trop forte, trop blanche. D'autres ne peuvent plus s'orienter. Prenez les insectes qui confondent un lampadaire avec la Lune, leur repère: piégés, ils vont mourir grillés ou épuisés, quand ils n'auront pas été mangés par les chauves-souris dont certaines espèces, comme la pipistrelle, ne souffrent pas trop de la lumière artificielle. D'autres prédateurs y voient leur avantage, comme le renard ou les rapaces nocturnes, dans la mesure où les proies, rongeurs ou autres, sont plus exposées."

Outre la prédation, la migration est également gênée par la lumière artificielle qui crée un halo orange dans le ciel des villes. Si les astronomes amateurs ne voient plus les étoiles, les oiseaux non plus alors qu'elles leur servent de repères pour tracer leur route. Enfin, ajoute Romain Sordello, la reproduction est aussi bouleversée par la "fragmentation de l'espace nocturne". "Les poches d'obscurité qui subsistent se retrouvent isolées ou noyées dans la masse et ce 'mitage nocturne' piège les espèces, bloque le brassage génétique naturel en faisant barrage aux déplacements."

Le règne végétal, enfin, n'est pas épargné non plus... La lumière est positive pour lui : c'est sa matière première pour produire du sucre par photosynthèse, certes. Mais c'est aussi "un signal pour mettre en réserve certaines substances, pour déclencher la floraison ou l'apparition des fruits, faire apparaître les bourgeons ou tomber les feuilles", liste le spécialiste du Muséum national d'histoire naturelle. L'allongement artificiel du "jour" a donc un impact sur le rythme des plantes ou des arbres.

Quelles mesures mettre en place?

Plusieurs mesures ont déjà été prises pour prévenir, supprimer ou limiter les nuisances lumineuses nocturnes, depuis le Grenelle de l'environnement. Des tronçons d'autoroute sont aussi passés dans le noir ces dernières années. En 2013, un arrêté a également introduit la limitation de "l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels (vitrines de commerces, bureaux et façades de ces mêmes bâtiments)". Certaines collectivités choisissent de tout éteindre au coeur de la nuit (23h-5h) et trois articles de la loi sur la transition énergétique, votée cet été, évoquent spécifiquement ce sujet.

Alors que faire de plus? "On ne va pas éteindre tous les lampadaires évidemment! Mais on peut réfléchir à leur nombre, leur implantation, leur durée d'allumage, leur puissance...", énumère Anne-Marie Ducroux. Même tonalité du côté de Romain Sordello, qui pointe notamment les "lampadaires-boules" qui éclairent autant le ciel que le sol... "Leur fabrication est désormais interdite par un règlement européen, mais il reste du stock qui n'a pas été installé par les collectivités", met-il en garde.

"On pourrait installer des caches pour masquer les ampoules et limiter l'éblouissement, ou choisir des lampes aux longueurs d'onde orange, meilleures pour la biodiversité", suggère-t-il. La présidente de l'ANPCEN souligne que l'on pourrait s'inspirer du "balisage passif que l'on voit déjà au bord des routes. Il faut revenir au bon sens... qui rapporte en euros, en kilowatts/heure et en santé publique."

1% des voitures et véhicules utilitaires vendus en France sont maintenant électriques

EN SEPTEMBRE 2015, 2 270 véhicules électriques ont été immatriculés en France. De bons résultats qui s'inscrivent dans une période de croissance du marché automobile et permettent à l'électrique de représenter ce mois-ci plus d'1% des immatriculations de véhicules neufs. Au total, près de 15 000 voitures particulières et utilitaires électriques ont été enregistrés cette année.

Le véhicule électrique poursuit sa marche en avant avec un nouveau mois de croissance. Les immatriculations progressent en septembre 2015 de 18% avec 2 270 nouveaux véhicules sur nos routes.

Au total, 14 883 véhicules électriques particuliers et utilitaires ont été recensés depuis le début de l'année 2015, contre 10 049 en 2014 sur la même période. Le marché progresse ainsi de 48% par rapport à 2014.

La voiture électrique particulière poursuit sur sa lancée

Le segment de la voiture électrique particulière enregistre 1 731 immatriculations en septembre 2015 et marque une hausse de 14,3% par rapport à septembre 2014 (1 514 immatriculations). Sa part dans le marché automobile franchit une fois encore la barre symbolique des 1%.

Des chiffres que les Français sont de plus en plus nombreux à choisir la voiture électrique, poussés par les aides



à l'acquisition mises en place par le Gouvernement et les offres des constructeurs.

En légère progression ce mois-ci, la Renault ZOE maintient son avance sur les autres modèles disponibles avec 989 immatriculations. La Bluecar s'empare de la deuxième place et enregistre son meilleur score avec 199 unités enregistrées, soit 46% de plus qu'en septembre 2014. Tous les voyants semblent donc au vert pour le constructeur breton qui a lancé les déclinaisons Blueutility et Bluesummer et récemment inauguré un nouveau service d'autopartage à Indianapolis aux Etats-Unis.

La Nissan LEAF arrive en troisième position avec 185 immatriculations devant la Peugeot Ion (94), la Tesla Model S (81), le Kia Soul EV (48) et la Citroën C-Zéro (47) qui signe là son meilleur mois de l'année.

Entre janvier et septembre 2015, la France compte 11 779 nouveaux véhicules électriques particuliers, contre 6 929 en 2014, ce qui marque une progression de 70%.

Le véhicule utilitaire électrique rebondit

Le segment du véhicule utilitaire électrique reprend des couleurs. Après plusieurs mois de recul, les immatriculations repartent à la hausse (+31,5%). 539 unités ont été enregistrées en septembre 2015 contre 410 en septembre 2014.

En hausse de 53%, le Kangoo ZE est le principal bénéficiaire de la croissance du marché avec 393 unités immatriculées. Pour preuve, Renault a livré ce mois-ci à ERDF le 1 000ème véhicule électrique de sa flotte. L'utilitaire électrique confirme ses atouts auprès des professionnels sur des trajets réguliers ou sur la livraison du dernier kilomètre.

Les autres modèles se partagent le reste du segment : 44 immatriculations pour le Nissan E-NV200, 43 pour le Goupil G3 et 17 pour le Blu Car Golia. Au cumul, le segment de l'utilitaire électrique refait son retard en totalisant 3 104 immatriculations depuis le début de l'année contre 3 120 en 2014 sur la même période.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger 160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél :
(0553).49.32.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La couleur des murs nous affecte



Selon la chromothérapie, les couleurs produisent une réaction sur ceux qui les regardent, tant au niveau physiologique que psychologique. Ainsi les couleurs de nos murs auraient ils une influence sur notre moral, notre capacité à nous détendre ou au contraire nous activer, nous concentrer. En décoration d'intérieur, il est d'usage de diviser le diagramme de couleurs en deux familles.

Les couleurs froides (bleu, vert, violet) sont appréciées pour leurs vertus reposantes. Elles sont adaptées à la chambre dans des tonalités douces (bleu clair, lavande), dans le coin salon et dans la salle de bain.

Les couleurs chaudes telles que les rouges et les jaunes apportent de la lumière, de la chaleur, de l'énergie. À réserver pour les pièces où se pratique une forte activité.

Ce que doit contenir un contour des yeux...



- Des agents hydratants
L'acide hyaluronique permet de bien hydrater et de repulper les rides en surface. Pour la même raison, on ajoute de la vitamine B5 (panthénol), de l'eau thermale apaisante ou de la glycérine.

- Des antioxydants
Vitamines C et E, polyphénols et thé vert s'opposent à l'action des radicaux libres, première cause de vieillissement de cette zone.

- Des anti-âge
Ils stimulent la production de collagène et d'élastine. Parmi les plus utilisés : peptides et sucres antirides et liftants, resvératrol (issu de la vigne rouge), facteurs de croissance, extraits de microalgues, vitamine C, Pro-xylane, extraits de plantes...

- Des actifs drainants
L'arnica, l'hamamélis, l'escine, le ginkgo biloba et le ruscus favorisent la microcirculation, estompent les cernes et atténuent les poches. Antigras et décongestionnante, la caféine réduit les gonflements et l'accumulation d'eau.

- Des extraits apaisants
Eau de bleuet ou de rose, polyphénols de rose, aloe vera et extrait de concombre calment les irritations.

- Les agents exfoliants ou acides
Notamment la présence d'AHA (acides de fruits) ou d'acide salicylique, qui peuvent être irritants.

- Le parfum
Il n'est pas adapté à ce type de produit destiné à une zone délicate.

- La galénique
Elle correspond à l'aspect final du produit (baume, crème, gel...) : elle ne doit pas être trop grasse pour éviter les gonflements et les poches.

Hygiène : la barbe, une "éponge à bactéries"



« Les poils de barbe sont généralement bouclés et épais, explique Carol Walker, chercheuse au Birmingham. Ainsi, plus une barbe est fournie, plus elle agit comme une véritable éponge bactérienne. » Résidus alimentaires, bactéries, germes, graisses... C'est tout un florilège de micro-organismes qui fleurissent dans les toisons de ces messieurs. « Et à longueur de journée, lorsqu'ils se touchent le visage,... les hommes dispersent ces micro-organismes autour d'eux. »

LE PIMENT POURRAIT AIDER À BRÛLER DES CALORIES

Maigrir sans effort serait possible grâce à la consommation de piment. Cet aliment contient de la capsaïcine, un composant actif qui semble avoir des vertus minceur exceptionnelles. Il permettrait d'atteindre plus rapidement le sentiment de satiété. En complément alimentaire, le piment pourrait aider à brûler des calories et aider les obèses à perdre du poids.

Les récepteurs de l'estomac et sa capacité à s'agrandir pour contenir de plus en plus de nourriture peuvent être perturbés par les graisses. En revanche, ils peuvent être contrôlé par le piment qui déclenchera plus tôt la sensation de satiété, explique dans un communiqué de l'Université, la professeure agrégée Amanda Page, de l'école de médecine de l'Université d'Adelaide (Australie) et principal auteur de l'étude. Cette étude permet d'affirmer que le fait de manger du piment aide à réguler l'appétit sans effort ni contrainte. "La prochaine étape de recherche consistera à enquêter sur les mécanismes derrière l'activation du récepteur TRPV1 dans le but de développer une thérapie plus acceptable que de manger du piment », conclut la professeure.



JAMBES LOURDES :

Quelques règles simples



Dès qu'il fait chaud, vos jambes pèsent des tonnes. Pour inverser la tendance, adoptez quelques règles simples :
Terminez votre douche par un jet d'eau froide, des chevilles aux cuisses. Surélevez les pieds du lit de 10-15 cm. Fuyez la chaleur (soleil, sauna, épilation à la cire chaude…).
Côté sport, la natation, le vélo ou la marche rapide sont excellents.
Côté garde-robe, portez plutôt des vêtements amples et des chaussures ayant un talon de 3-4 cm.
Côté alimentation, évitez les épices et le café, trop stimulants. Privilégiez le persil et les choux, excellents pour la circulation sanguine.

Les plantes rafraîchissent

• Le fragon (ou petit houx) et l'hamamélis soulagent efficacement les jambes lourdes. Laissez infuser 1 cuillerée à soupe du mélange de ces deux plantes pendant une dizaine de minutes dans l'eau bouillante. Buvez-en 3 ou 4 tasses par jour.

• Les huiles essentielles de cyprès et de menthe poivrée sont bénéfiques aussi. Prenez 2 gouttes de cyprès mélangées avec 1cuillerée à café de miel ou d'huile d'olive, matin et soir. Pour rafraîchir vos pieds et diminuer la sensation de pesanteur : avant de vous coucher, frictionnez la plante des pieds avec 2 gouttes de cyprès et 2 gouttes de menthe poivrée diluées dans 3 à 4 ml d'essence de lavande.

Coca algerienne

Ingredients

• pâte
• 1 gros oignons
• 1 grosse tomate
• 2 gousses d'ail
• 1 poivron vert (on peut utiliser moitié vert et moitié rouge)
• 1 oeuf
• Sel et poivre noir
• Une pincée de paprika

Les étapes

1.Préparer la pâte et mettre au frais le temps de préparer la farce.
2.Griller les poivrons au four, mettre ensuite dans un sac de congélation afin d'ôter la peau facilement. couper en petits morceaux.
3.Dans une casserole chauffer un filet d'huile d'olive faire revenir l'oignons émincé.
4.Ajouter l'ail émincé laisser revenir quelques minutes.
5.Ajouter la tomate émincée ainsi que le poivron. Saler et poivrer.
6.Laisser mijoter durant 30 minutes.
7.Étaler la pâte et découper des cercles.
8.Déposer 1 c-a-c de farce au centre de chaque cercle. Badigeonner de blanc d'oeuf l'extrémité des cercles et souder bien les bords en utilisant une fourchette.
9.Badigeonner la surface de jaune d'oeuf et mettre au frais durant 30 min ceci permettra à la pâte de ne pas s'ouvrir durant la cuisson.
10.Préchauffer le four à 200 C (400 F) et cuire durant 15 min ou jusqu'à une couleur dorée.



crevettes sauce tomate

Ingredients

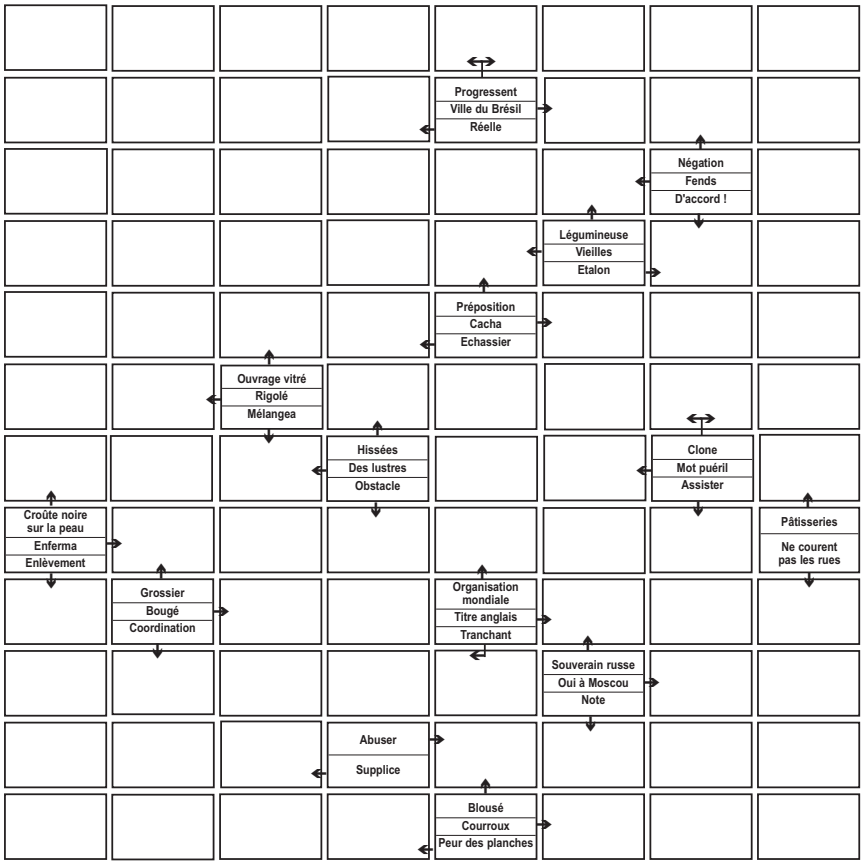
•500 g de crevettes crues et décortiquées
•4 belles tomates (ou en conserve)
•1 c-a-s de sauce tomate
•2 gousses d'ail émincées
•1 c-a-c de curcuma
•1 c-a-c de cumin
•1 c-a-s de coriandre
•Huile d'olive
•sel, poire noir au goût

Les étapes

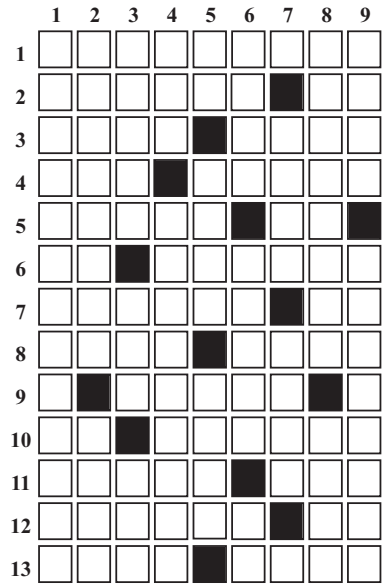
1.Chauffer l'huile d'olive dans une casserole a fond épais ou une poêle, ajouter les tomates mixées, l'ail et la sauce tomate. Faire revenir quelques instants.
2.Ajouter les épices (curcuma, cumin, sel, poivre) laisser revenir à feu doux quelques minutes.
3.Ajouter les crevettes et laisser cuire 15 min, en fin de cuisson parsemer de coriandre.
4.Servir chaud avec avec un filet d'huile d'olive et un bon pain



Mots fléchés n° 1371



Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

SOLUTION N° 1370

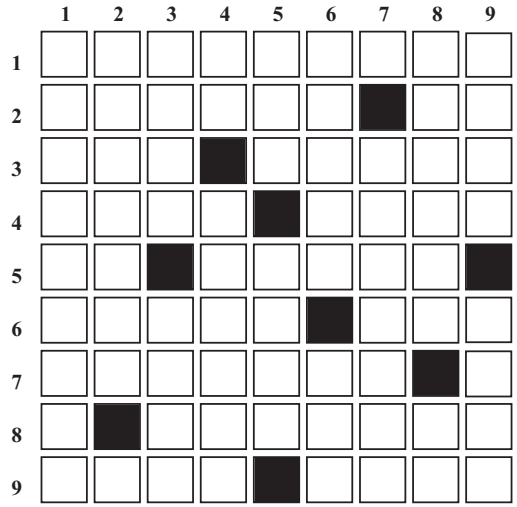
HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

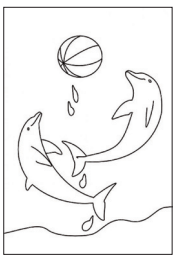
SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION





soduku 100

Pour jouer au Soduku

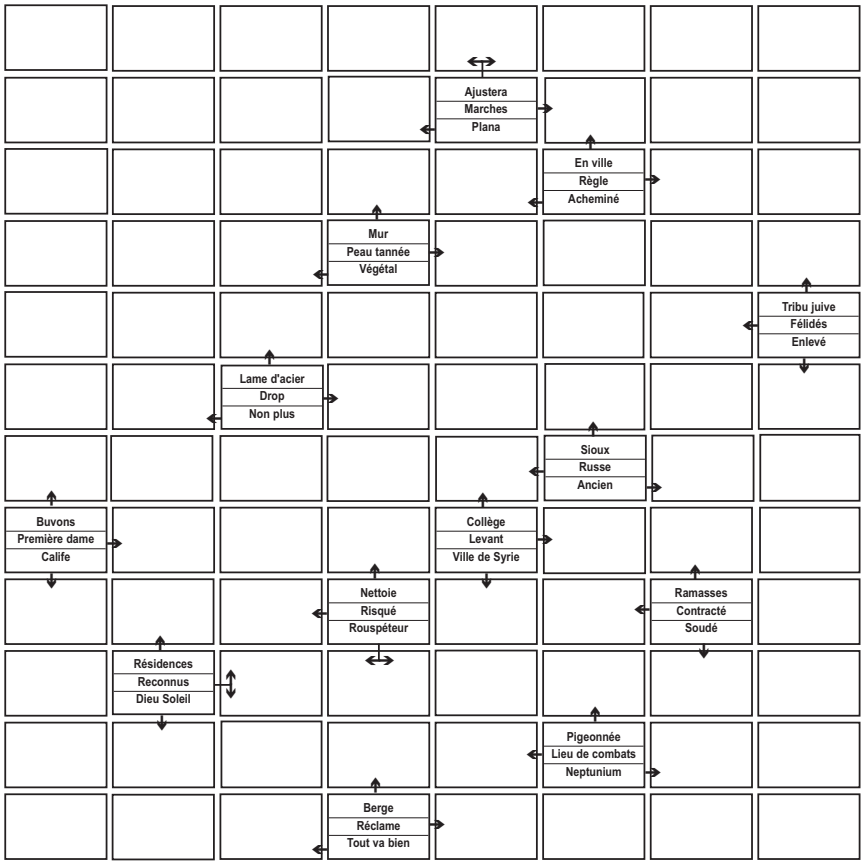
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

Solutions

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

Mots fléchés n° 1372



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1371

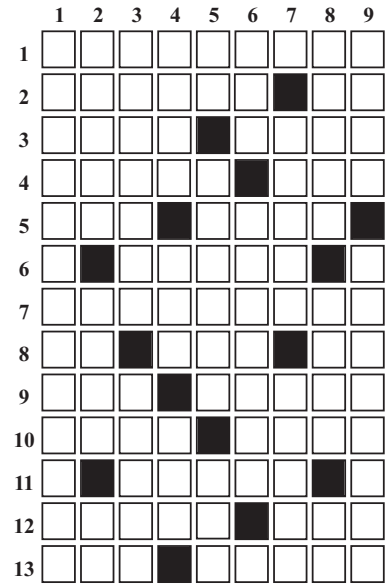
Horizontalement

EVOLUENT
SURE - RIO
CLIVES - U
AGEES - OR
RALE - TUT
RI - SOSIE
ERE - NA - S
- EMMURA -
R - MU - SIR
ACERE - DA
PAS - USER
TRAC - IRE

Verticalement

ESCARRE - RAPT
VULGAIRE - CAR
ORIEL - EMMELA
LEVEES - MUR - C
U - ES - ONU - EU -
ERS - TSARS - SI
NI - OUI - AIDER
TOURTES - RARE

Mots croisés 9/13 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Détériorées - 2. Fait quitter en masse - Pascal - 3. Détester - Possessif - 4. Partir - Article défini - 5. Fête au village - Poissons - 6. Enduisit d'une préparation colorée - 7. Situées sur le côté - 8. Un tiers - Musette - En les - 9. Récipient de labo - Ensemble de la production d'une vigne - 10. Mèches rebelles - Mettre ensemble - 11. Récipient en verre - 12. Singe d'Amérique - Brillé - 13. Mémorisa - Crèvent l'écran.

VERTICALEMENT

1. Réinséreras - 2. Goba - Ville de Syrie - Non divulgué - 3. Marteau en bois à deux têtes - A l'ouest de la Chine - 4. Brun-rouge - Venus au jour - Sous la - 5. Bouquiné - Très justement - Ceux-là - 6. Terme de volley-ball - Suceur de sang - 7. D'un bout d'intestin - Maison avec jardin - 8. Rapières - Général américain - Ville de fouilles - 9. Marque l'absence - Opprimés.

SOLUTION N° 1371

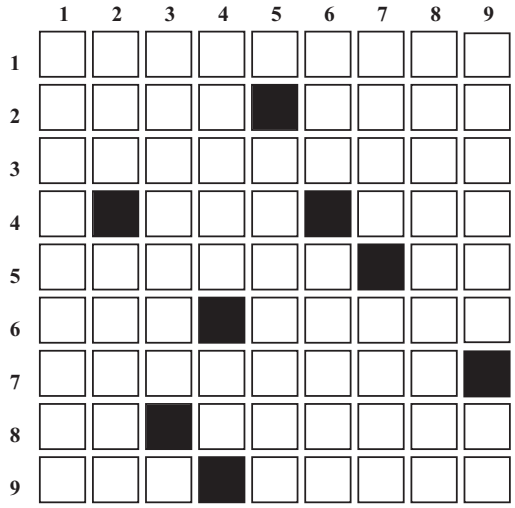
HORIZONTALEMENT

DECOUVRIR
ECLUSE - NO
THAI - TOFU
EON - TOILE
RUSES - EU -
MA - LASSER
IGNORE - NA
NEON - RATS
A - EGAIE - A
NB - EPERON
TATAI - EST
EVINCE - SE
SENT - TUAS

VERTICALEMENT

DETERMI-
NANTES
ECHOUAGE -
BAVE
CLANS - NOE -
TIN
OUI - ELON-
GEANT
US - TSAR - APIC
- VETO - SERIE
- ET
R - OIES - AERE
- U
INFLUENT - OSSA
ROUE -
RASANTES

Mots croisés 9/9 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Personnes serviles - 2. Grivoise - Pour la main - 3. Etat de prisonnier de guerre - 4. Acide biologique - Piquant - 5. Asséchées - Note de musique - 6. Courroux ancien - Eprouves une souffrance - 7. Institution - 8. Dieu du Nil - Donne par testament - 9. Petite société - Passe au tamis.

VERTICALEMENT

1. Palmiers - 2. Indice pour photographe - Stop - 3. Rafistolée - 4. Malaxé - Chlore - 5. Insensés - 6. Train à grande vitesse - Antilope - 7. Caches - Sans exception - 8. Rends officiel - 9. Monuments - Réfléchi.

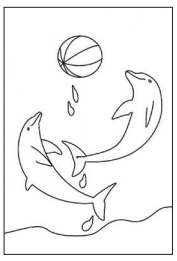
SOLUTION N°1371

HORIZONTALEMENT

PROMESSES
REMISE - PI
EPI - TCHAD
DOTA - HATA
AS - CRANE -
TESTE - TRO
EREINTE - S
U - AVEREES
ROUE - ISSU

VERTICALEMENT

PREDATEUR
REPOSER - O
OMIT - SEAU
MI - ACTIVE
EST - RENE -
SECHA - TRI
S - HANTEES
EPATER - ES
SIDA - OSSU





soduku 101

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

8	9							3
			3			9	6	
			9			7		8
	3		1		2			5
				9				
7			6		4		8	
3		5			6			
	1	9			8			
2							1	4

SOLUTIONS

9	4	2	6	3	5	7	8	1
1	6	7	8	9	2	4	5	3
5	3	8	1	7	4	9	2	6
8	2	1	3	4	7	6	9	5
6	7	9	5	2	1	3	4	8
3	5	4	9	8	6	1	7	2
7	9	5	2	1	3	8	6	4
4	1	6	7	5	8	2	3	9
2	8	3	4	6	9	5	1	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.55 : Joséphine, ange gardien - Papa est un chippendale



Joséphine est débarquée à l'entrée du Lipstick, une boîte de chippendales. Son client se nomme Tom et y travaille en tant que strip-teaseur. Mais celui-ci ment sur sa véritable activité, faisant croire à son entourage qu'il est sapeur-pompier. L'ange se donne pour mission de l'aider à s'assumer ainsi qu'à retrouver une vie sentimentale.

CANAL+ — 20.55 : Les revenants



SÉRIE avec Anne Consigny, Frédéric Pierrot
Plusieurs mois se sont écoulés depuis le rassemblement des Revenants. Leur fuite dans la montagne a notamment entraîné la disparition de Simon. De nombreux corps sans vie ont également été retrouvés, accrochés aux arbres dans la forêt. Face aux vagues de résurrections, les habitants s'interrogent...

M6 — 20.55 : Under The Dome



SÉRIE avec Mike Vogel, Rachelle Lefevre…
Une pluie de météorites tombe à l'extérieur de Chester's Mill, provoquant de nombreux dégâts. Les habitants comprennent alors que le dôme est là pour les protéger de ce genre de catastrophes. Dale projette alors de se rendre sur Bird Island pour tenter de communiquer avec l'extérieur. Sur place, Julia et Big Jim ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

france 2 — 20.55 : Castle



Série avec Nathan Fillion, Stana Katic…
Alors que Richard et Kate font une annonce inattendue à leurs proches, ils sont appelés sur une nouvelle affaire. Il s'agit d'élucider le décès d'une journaliste d'investigation qui semble avoir été empoisonnée. Pour suivre une piste qui semble sérieuse, ils partent tous deux dans la petite ville de Diamondback, située en plein cœur du far west.

france 3 — 20.50 : Serge Reggiani, ma liberté



Fils d'immigrés italiens réfugiés en France pour fuir le fascisme, Serge Reggiani tombe amoureux de la langue et de la poésie françaises. A force d'acharnement, ce fils de coiffeur entre au Conservatoire et devient comédien. Puis, il se lance dans la chanson et rencontre un succès inattendu avec des titres écrits notamment par Georges Moustaki ou Jean-Loup Dabadie. Sa fille Carine, sa dernière épouse Noëlle Adam, le parolier Claude Lemesle, entre autres, témoignent.

TV5MONDE — 21.00 : Les 4 soldats



Alors que la guerre fait rage, Dominique, Mateo, Big Max et Kevin, quatre jeunes soldats, s'installent dans une cabane de fortune en attendant les ordres. Les jeunes gens apprennent à se connaître et deviennent amis.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:07	12:16	15:28	18:01	19:18	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:12	12:20	15:33	18:06	19:23

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:26	12:34	15:47	18:20	19:37

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:18	12:25	15:42	18:14	19:27

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:33	12:41	15:55	18:27	19:44

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:38	12:46	16:00	18:32	19:49

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:41	12:49	16:03	18:36	19:51

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5295 - LUNDI 28 DHOUL EL HIDJA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	29°	19°
Oran	28°	19°
Constantine	30°	14°
Ouargla	35°	19°

PRISE EN CHARGE DES MALADIES LIÉES À LA VIEILLESSE

La nécessité de former des gériatres en Algérie soulignée par les spécialistes

Savoir prendre en charge les maladies liées à la vieillesse, donc les personnes âgées, est une spécialité à part entière. Il s'agit de la gériatrie, qui nécessite une formation aussi bien du corps médical que paramédical ainsi que la réalisation de structures de soins adaptées.



DR

La gériatrie est enseignée et appliquée dans beaucoup de pays avancés. Il est devenu nécessaire actuellement de lui reconnaître toute l'importance qui lui revient au vu des enjeux de santé et de bien-être des personnes âgées. Les spécialistes, réunis avant-hier à Alger, lors d'une rencontre organisée par la Société algérienne de médecine générale (SAMG), se sont longuement étalés sur la question et ont été unanimes à reconnaître qu'il est temps que cette spécialité soit enseignée en Algérie en raison du vieillissement de la population.

Invité par les organisateurs pour présenter une communication sur le thème «Gériatrie : l'Algérie se prépare-t-elle ?», le docteur Abdelaziz Bouzid, gériatre à Montpellier (France), a déclaré que cette spécialité devrait devenir une réalité en Algérie au vu du vieillissement de sa population. «Après l'indépendance et même des décennies plus tard, l'Algérie avait une population composée de 75% de jeunes. Cela n'est plus le cas aujourd'hui, la population est vieillissante. Il faut alors penser dès maintenant à cette frange de la société et mettre en œuvre les moyens humains, matériels et infrastructurels pour l'assister en temps voulu», a-t-il expliqué.

Pour lui, il est nécessaire de commencer à former le personnel médical et paramédical dans la spécialité gériatrie. «Il faut commencer à former un personnel spécialisé, à bâtir les structures de soins et d'accueil, à tout mettre en œuvre dès maintenant pour que les personnes qui avancent dans l'âge, arrivées dans quelques années à 70 ans ou plus, trouvent le nécessaire pour leur suivi. Il faut que ces personnes trouvent la spécialité gériatrie prête et appliquée sur le terrain», a ajouté le docteur Bouzid. «Les personnes âgées ne sont plus suivies comme avant par leur famille en raison du mode de vie actuel. Elles le seront encore moins dans quelques années. C'est une réalité que nous ne pouvons nier. C'est pour cela qu'il faut penser à ces personnes dès maintenant. Nous avons la chance de pouvoir voir clair et de nous inspirer de l'expérience des pays développés, comme la France par exemple, qui ont compris toute l'importance que revêt la spécialité gériatrie», a-t-il ajouté.

Il finira sa communication en insistant, encore une fois, sur «la nécessité de former des gériatres et de réaliser des structures spécialisées, à l'instar des pays avancés, pour la prise en charge future des maladies affectant les personnes âgées».

Le Dr Bouzid a fait part de sa disponibilité à contribuer à la formation de gériatres en Algérie à titre bénévole. D'ailleurs, il est vice-président de l'Association Toubibs Trait d'union Méditerranée (ASTTUM), dont tous les membres sont prêts à contribuer à la formation continue dans toutes les spécialités en Algérie. Le professeur Mansour Brouri, chef de service de médecine interne à l'établissement hospitalier Djilali-Belkhenchir (El Biar, Alger), qui était également modérateur lors des débats ayant suivi les communications, a souligné lui aussi «la nécessité de la formation du corps médical et paramédical spécialisé dans la prise en charge des maladies liées à la vieillesse». Il a lancé un appel à la tutelle ainsi qu'au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à «accorder un intérêt particulier à la formation avant d'envisager l'ouverture de services au niveau des établissements hospitaliers pour prendre en charge les maladies liées à la vieillesse».

Il a précisé que «les personnes âgées représentent ces dernières années 7% de la population» et que «ce taux est appelé à passer à 12% dans les prochaines années». D'où, l'Algérie a encore le temps de bien réfléchir et de mûrir son projet gériatrie.

M. B.

La gériatrie en quelques mots

SELON la définition des spécialistes, la gériatrie est une spécialité médicale qui traite des maladies des personnes âgées. Elle est exercée par des gériatres, le plus souvent dans des services hospitaliers ou dans des établissements de soins de suite ou de réadaptation. Il existe, en effet, de nombreuses maladies touchant principalement les personnes âgées, en raison du vieillissement des organes au fil du temps : cataracte, démence, surdité... Avec l'augmentation de l'espérance de vie, la gériatrie est une spécialité en plein essor et nécessite de plus en plus de praticiens. La gériatrie est une branche difficile de la médecine, car elle doit prendre en compte une multitude de paramètres pour la meilleure prise de décision : les différentes insuffisances d'organes, notamment cardiaque, rénale ou hépatique, les troubles sensoriels (malvoyance, surdité, etc.), les troubles cognitifs (troubles du jugement, démence)... Elle requiert une prise en charge globale, non seulement médicale et psychologique, mais aussi sociale. Il ne faut pas confondre la gériatrie avec la gérontologie qui désigne, elle, l'étude du vieillissement et de ses effets sur tous les plans : physique, psychologique et social.

MOBILIS

Avec une Nouvelle Action de Mécénat aux écoles de Béjaïa

POURSUIVANT son élan de solidarité et son programme de soutien et de citoyenneté, Mobilis, procédera aujourd'hui à la dotation des écoles des régions rurales, éloignées et défavorisées de la wilaya de Béjaia de chauffage. Saisissant la visite officielle de Mme Houda-Imane FARAOUN, Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, ce Dimanche 11 Octobre 2015 à la wilaya de Béjaia, le Président Directeur Général, Monsieur Saâd DAMMA, qui accompagne Mme la Ministre, procédera lors d'une cérémonie solennelle, à la signature d'une convention de mécénat et de parrainage et à la remise d'un chèque au nom de la wilaya de Béjaia.

Cette action de mécénat, qui touchera plusieurs établissements scolaires, permettra, aux autorités locales, à la veille de la saison hivernale, de prendre les mesures concrètes pour faire face à ce problème, qui pèse lourd sur la scolarité des élèves et sur leur santé, notamment dans les zones isolés où plusieurs écoles se trouvent pénalisées en hiver à cause de l'absence d'appareils de chauffage dans les classes.

Mobilis, fidèle à ses valeurs fondamentales d'entreprise citoyenne, solidaire et surtout nationale, continue sa lancée d'accompagnement et d'engagement, résolument portée vers l'action sociale sous toutes ses dimensions, en rapprochant réellement l'entreprise du citoyen.



DR



DR

QUATRE DEALERS ARRÊTÉS DANS L'OPÉRATION

Saisie à Oran de 21 000 comprimés d'Ecstasy

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté un gang de quatre dealers spécialisé dans la commercialisation de psychotropes, qui tentaient de faire écouler quelque 21 000 comprimés d'Ecstasy, d'une valeur de 40 millions DA. C'est ce qu'a indiqué hier la police de la ville. «Il s'agit du plus important réseau activant dans l'ouest du pays. Il a été démantelé, il y a deux jours, sur l'axe Boutlelis-Aïn Temouchent», a indiqué le commissaire Abderrahmane Rahmani, responsable de la cellule de communication de la SW d'Oran, au cours d'une conférence de presse. «Les mis en cause sont âgés entre 25 et 30 ans», a précisé la même source. Il a fait savoir que la police a interpellé ce gang suite à des informations faisant état de la présence d'individus s'adonnant à la vente de comprimés d'Ecstasy. Les policiers se sont d'abord assurés de l'exactitude de ces informations avant de passer à l'action pour arrêter les quatre mis en cause en flagrant délit de possession et de commercialisation de psychotropes, a expliqué le même officier de police. Cette opération a permis la saisie de 21 000 comprimés d'Ecstasy, de deux véhicules légers, de deux motos ainsi que d'une somme de 1 000 euros et une autre de 130 000 DA. Selon le commissaire, la marchandise saisie représente un montant de 40 millions DA. Une procédure judiciaire a été lancée contre ces trafiquants. D'autre part, le même officier a annoncé l'arrestation de six individus par les éléments de la sûreté de daïra d'Es-Senia. Il s'agit de repris de justice, âgés entre 21 et 28 ans, qui s'attaquaient aux citoyens et à leurs biens. Les policiers ont tendu une souricière qui a permis l'arrestation de ces individus et la saisie d'armes blanches, de deux cocktails Molotov, de deux motos, de deux véhicules touristiques ainsi que de 40 bouteilles de boissons alcoolisées. Une procédure judiciaire a été également engagée contre les membres de ce gang. **S. N.**